Lire en dernière page

La crise du Proche-Orient devant l'ONU

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

Nº 142 - Samedi 24 juin 1967

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., **La Chaux-de-Fonds:** Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23 - 313 - **Lausanne:** Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 **Genève:** Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12 - 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44 -. LE NUMÉRO 30 ct Directeur: René Meylan - Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne) Louis Piguet (Genève)

L'OPINION DE MAX WEBER

LA SUISSE ET L'ONU

Après la seconde guerre mondiale, lorsque les Nations Unies se constituèrent, le Conseil fédéral soumit la question de la participation de la Suisse à une commission d'experts. Bien qu'en soi l'entrée de notre pays dans cette organisation eût été souhaitable, ces experts en arrivèrent à une conclusion négative, car cette participation aurait été **incompatible avec notre statut de neutralité** *et l'on ne pouvait pas s'attendre que notre neutralité fût reconnue comme elle le fut en son temps par la Société des Nations.*

Dès lors, l'activité de la Suisse en matière de politique étrangère a été toujours plus activée et elle a adhéré à plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies, notamment à l'UNESCO, à la FAO (Organisation pour la nourriture et l'alimentation), à l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et à d'autres. Elle a participé à des campagnes d'aide, voire politiques — en Corée et, du moins financièrement, au Congo et à Chypre — là où elle était obligée de le faire. Au cours des dernières années, on a reposé la question de savoir si l'on ne pouvait pas faire le pas complet. L'objection de la neutralité a perdu de la valeur du fait que la **Suède** *neutre et même l'***Autriche,** *qui est tenue à une stricte neutralité par son traité de paix, sont membres de l'ONU.*

Le prédécesseur de l'actuel ministre des Affaires étrangères, l'ancien conseiller fédéral Wahlen, a soulevé le problème dans un discours qu'il a fait peu avant son départ, mais en des termes encore très retenus. Le conseiller fédéral Spühler a déclaré, il y a un an, au Conseil national, que notre position devait être revue. Dans un discours qu'il a fait à Lausanne, il a eu une attitude très positive, mais sans préconiser ouvertement une entrée de la Suisse dans l'ONU, en disant entre autres choses:

Les principes et les buts des Nations Unies sont aussi les nôtres (maintien de la paix, collaboration universelle, réalisation des droits de l'homme, etc.). Notre pays est décidé à les réaliser. Un petit pays neutre dont l'économie, la culture, la vie spirituelle sont pareillement liés au reste du monde, comme c'est le cas de la Suisse, nuirait à son existence s'il refusait de participer aux problèmes de la vie des peuples. Le droit d'intervention dans les questions qui intéressent le monde entier ne contrecarre aucunement le principe de la neutralité. La Suisse aurait le pouvoir et le devoir qu'on attend d'elle de jouer un rôle de lien et de modérateur dans la vie internationale au sein de l'ONU et elle pourrait contribuer à aplanir les différends. Cela ne devrait pas se produire uniquement dans des cas idolés, mais en permanence, dans une collaboration de tous les jours, principalement en dehors des sessions officielles. Ce serait certainement le beau rôle que pourrait ainsi jouer notre pays en collaborant de cette manière à la solidarité internationale.

Ces paroles, qui reflétaient une opinion personnelle et non celle du Conseil fédéral, ont provoqué une tempête dans le monde journalistique. Certains estimaient que notre ministre était allé trop loin, tandis que d'autres pensaient qu'il avait raison et saluaient le fait que la question fût débattue ouvertement. Dans le même ordre d'idées, on souleva la question des casques bleus, c'est-à-dire des troupes envoyées volontairement par les Nations Unies pour aider à la paix.

Il était naturel que la discussion s'amorçât aussi aux Chambres. Dans les commissions des affaires étrangères des deux Chambres, on a discuté de la question de l'ONU, et, cette semaine, on a discuté deux propositions. Le conseiller national Schmitt (GE) demanda au Conseil fédéral quel était son avis à ce sujet, et le rédacteur en chef de la « NZZ », Willy Bretscher, alla plus loin et demanda au Conseil fédéral un rapport sur les possibilités de notre entrée à l'ONU tout en conservant notre neutralité.

L'ONU a-t-elle échoué ?

On pouvait se demander s'il est vraiment choisi de parler maintenant de notre entrée à l'ONU, et il fut question de renvoyer les débats. Car, il y a quelques semaines, l'ONU s'est montrée particulièrement incompétente à éviter l'éclatement du conflit qui couvait depuis longtemps au Moyen-Orient. A la demande de Nasser et sur l'ordre d'U Thant, on a retiré les casques bleus, de sorte que la confrontation devint inévitable. On peut se demander s'il aurait été possible d'éviter tout cela si le secrétaire général avait négocié d'abord avec Le Caire et avec Tel-Aviv. L'échec de l'ONU provient du fait que deux grandes puissances avec des intérêts opposés s'affrontent et que le Conseil de sécurité ne peut prendre aucune décision si les grandes puissances ne sont pas d'accord.

Il est probable que l'ONU connaîtra encore d'autres crises semblables. Est-ce suffisant pour dire qu'elle est de trop? Il ne faut pas voir seulement ses défauts, mais se demander ce qui se produirait **sans** *l'Organisation des Nations Unies.*

Peut-on résoudre les conflits en dehors de l'ONU ?

Assurément, l'ONU n'a pu empêcher ni la guerre de Corée, ni l'affrontement israélo-arabe, ni la campagne de Chypre. Mais, dans tous les cas, il a été possible de localiser plus ou moins les conflits et d'en éviter l'extension. Il aurait été bien plus difficile de faire cesser les hostilités si l'appareil de l'ONU n'avait pas existé.

La situation devient très critique au moment où une grande puissance ne recherche pas une solution pacifique et sabote l'ONU ou en démissionne. La Société des Nations perdit tout pouvoir le jour où l'Allemagne de Hitler et l'Italie de Mussolini s'en allèrent. Le monde n'a malheureusement pas encore assez évolué pour que la société des peuples puisse reposer uniquement sur des principes du droit et que tous les conflits d'intérêts puissent être résolus par jugement. Au contraire, on sent que des aspirations politiques cherchent à s'imposer dans l'ONU. On le verra maintenant, lors de la liquidation du conflit du Moyen-Orent. Les petites nations ne pèsent pas lourd dans la balance, mais elles ont souvent joué un rôle d'intermédiaire. Or tout le monde est intéressé à la liquidation pacifique des différends, même la Suisse.

La position du Conseil fédéral

Willy Spühler, au nom du Conseil fédéral, s'est déclaré prêt à clarifier dans un rapport la position de la Suisse à l'égard des Nations Unies et, par là, à contribuer à une meilleure information. Il est également d'avis qu'on ne peut pas juger sous l'influence d'une situation momentanée. Il estime que celui qui attend beaucoup de l'ONU, en particulier des solutions équitables, peut être déçu. Le succès dépend de la volonté des membres de soumettre leur politique aux buts de la charte. L'efficacité de l'organisation dépend principalement de l'accord des grandes puissances. Notre ministre termina par ces mots: « Le Conseil fédéral est prêt à examiner la question de près et il est persuadé qu'un petit pays neutre qui est aussi relié au reste du monde que l'est la Suisse ne peut pas faire autre chose que de participer activement aux problèmes de la vie des peuples, et d'apporter sa contribution selon ses moyens. »

Cela peut tenir de l'oracle, mais l'orateur ne pouvait pas eller plus loin sans préjuger du rapport que nous attendons avec impatience. La discussion au Conseil national a été très étendue, car on y perçut les opinions des milieux les plus différents. Mais tous les orateurs étaient d'accord sur le point qu'il faut revoir très soigneusement la question de nos rapports avec l'ONU, afin que nous puissions en tirer toutes les conséquences.

Max Weber.

(« Tagwacht ». Trad.: J.-P. Métral.)

Consécration

Dimanche dernier, l'abbé-primat des bénédictins, M. Benno Gut, qui a été nommé cardinal, a été consacré évêque par le cardinal Tisserand, venu de Rome. Notre photo montre, de gauche à droite, les évêques Hasler, Gut et Vonderach.

Désagréable surprise...

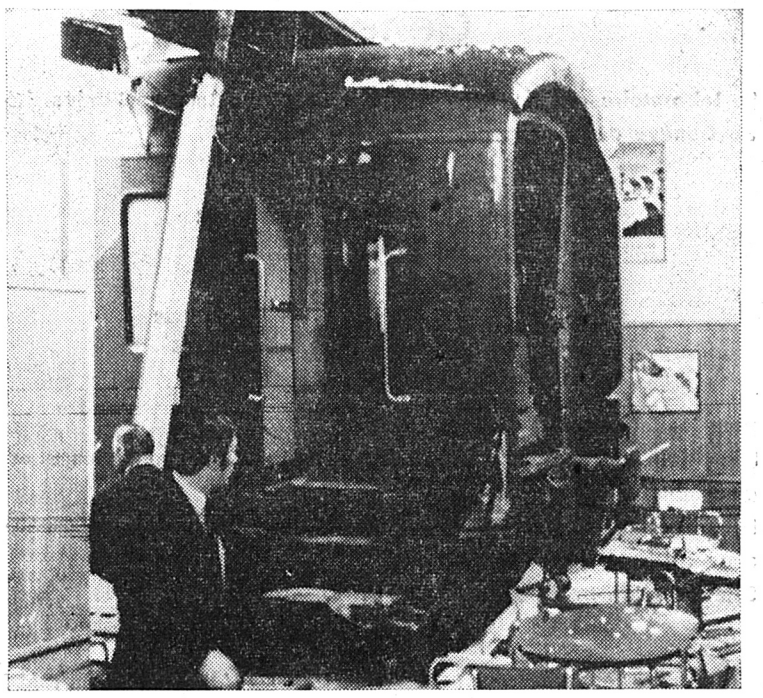

Pour les clients du Restaurant de la Gare du Nord, à Paris, ce fut une désagréable surprise de voir apparaître un wagon de chemin de fer qu'on n'avait pas pu arrêter à temps et qui avait traversé la paroi. Il n'y a pas eu de blessés, mais gageons que plusieurs de ceux qui mangeaient en ont perdu une partie de leur appétit !

Une délégation de la jeunesse suisse en Union soviétique

Du 5 au 19 juin, une délégation de cinq organisations de jeunesse suisse a eu l'occasion de faire un voyage en Union soviétique, invitée par le Comité des organisations de jeunesse de l'URSS. Les organisations de la jeunesse suisse étaient : l'Union des jeunesses socialistes, la Jeunesse progressiste, l'Union chrétienne de jeunes gens, la Satus et l'Action syndicale universitaire. Cette délégation est la première du genre à se rendre en Union soviétique et la réception que lui avaient réservée les Soviétiques a été à la mesure de cet événement.

Pour commencer, la délégation a eu l'occasion de visiter Moscou pendant trois jours. Elle y eut des conversations très fructueuses et cordiales avec les responsables des Komsomols soviétiques, avec des producteurs de cinéma, des responsables étudiants, elle visita un palais de pionniers, un studio de cinéma, une fabrique de montres, une maison d'édition ainsi que toutes les curiosités historiques et culturelles de la capitale.

Aux confins de l'URSS et de la Turquie

La suite du voyage l'entraîna à Yérévan, capitale de la République soviétique d'Arménie, aux confins de l'URSS et de la Turquie. Sous un climat très chaud, un pays est en train de se moderniser très rapidement. A part la gastronomie arménienne qui est en tout point remarquable, la région offre un riche attrait historique (manuscrits très anciens), religieux (à Echmiadzin se trouve le chef de l'Eglise arménienne mondiale, le catholicos), économique (mines et industries) et social intégration de nombreux immigrants). Des discussions très instructives se déroulèrent avec les responsables locaux de la jeunesse, un des adjoints au maire de Yérévan, des responsables syndicaux et politiques, et diverses autres personnalités.

Après avoir goûté aux nombreux charmes de ce pays chaud, l'Ilyouchine déposa les cinq délégués à Simféropol en Crimée. La réception qui les attendait n'avait rien à envier aux précédentes. Alors qu'en Arménie, la délégation avait pu visiter en détail une usine de machines électriques, elle eut la possibilité en Crimée de se familiariser avec la vie d'un kolkhose et d'en étudier le fonctionnement. Elle fut reçue par un hisser du drapeau suisse dans un camp de pionniers (équivalent des scouts chez nous) et l'acclamation de plus de 500 jeunes. Pour se détendre, elle fut reçue dans un camp international de jeunes « Spoutnik » au bord de la mer (l'eau n'était pas très chaude). Pour la désaltérer, on lui fit visiter une brasserie à Yalta ainsi qu'une cave à vins où les plus vieilles bouteilles datent de 1775. Un lieu historique attendait aussi les délégués : la villa où se tint à la fin de la deuxième guerre mondiale la rencontre entre Churchill, Staline et Roossevelt. La délégation put s'asseoir sur le banc de pierre où les trois hommes d'Etat se firent photographier. Cet édifice est l'ancienne villa de repos du tsar, qui fut transformée en maison de repos pour cardiaques, après la révolution.

Le bilan du périple

Avant de retourner en Suisse, la délégation de la jeunesse resta encore trois jours à Moscou et put faire avec les responsables des organisations de la jeunesse soviétique le bilan de son périple à travers cet immense pays.

L'impression que la jeunesse suisse a retirée de ce voyage de prise de contacts est en tout point excellente. De manière unanime, la délégation a apprécié tout particulièrement l'accueil très cordial qui lui fut réservé ainsi que la grande franchise avec laquelle la jeunesse soviétique a discuté avec les représentants suisses. Elle a pu se rendre compte que pour la jeunesse soviétique, la coexistence pacifique n'est pas un vain mot. Il y a chez les Soviétiques un désir sincère de renforcer l'amitié avec les jeunes du monde entier et d'intensifier les contacts à tous les niveaux. Le tourisme et l'ouverture des frontières doivent jouer à cet égard un rôle de grande importance. La délégation de la jeunesse suisse est le premier pas vers un rapprochement entre les jeunes de Suisse et de l'URSS et vers des échanges plus fréquents de groupes touristiques, sportifs, culturels ainsi que vers des discussions franches sur les problèmes de la paix mondiale et de la solidarité entre les nations. Bien sûr, le chemin sera long et il y aura de nombreuses étapes à franchir, mais si de part et d'autre de l'ex-rideau de fer, on y met autant de savoir-faire et de courtoisie que les Komsomols soviétiques, il existe un réel espoir supprimer un jour la division malheureuse du monde actuel.

Il faut aussi considérer que l'envoi d'une délégation en Union soviétique a été un succès pour les organisations de la jeunesse suisse elle-même.

(Suite en sixième page)

CLAUDE AUROI.

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique - Genève

Genève

Le Laboratoire de physique nucléaire expérimentale de l'Université de Genève désire engager un

opérateur préparateur

pour les laboratoires du réacteur.
Formation exigée: mécanicien sur appareils avec connaissance en mécanique et en électronique.
Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre manuscrite avec curriculum vitae et photo.
Salaire: selon barème de l'Etat.

LABORATOIRE DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE EXPÉRIMENTALE
Groupe du réacteur
Bd d'Yvoy 32, 1211 Genève 4

Département de l'instruction publique

GENÈVE

Direction de l'Office de la jeunesse

Le poste de

Secrétaire

responsable du secrétariat de la direction de l'Office de la jeunesse

est à repourvoir.

Les candidates de nationalité suisse, diplômées d'une école de commerce ou pouvant justifier d'une connaissance approfondie des travaux incombant à un secrétariat auront la préférence.
La fonction est classée, selon l'âge, les connaissances et l'expérience acquise, dans le cadre prévu par l'échelle des traitements de l'Etat.

Age maximum: 40 ans.

Travail intéressant et varié, au sein d'une équipe restreinte, requérant l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et de l'organisation administrative, ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue française. Poste directement rattaché au directeur de l'Office de la jeunesse.

Faire offres manuscrites, détaillées, avec photo et curriculum vitae, au secrétariat du Département de l'instruction publique, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1204 Genève, avec la mention « Offre de service, M. Roland Berger, directeur de l'Office de la jeunesse ».

ÉBAUCHES S.A.

Fabrique d'Ebauches du Landeron, atelier de La Chaux-de-Fonds

cherche

OUVRIERS ET OUVRIÈRES D'ÉBAUCHES

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'atelier, rue du Crêt 7, tél. (039) 3 25 21, ou téléphoner à la Fabrique d'Ebauches du Landeron, tél. (038) 7 93 21.

2001 Neuchâtel, faubourg du Lac 2 CCP 20 - 2002

1211 Genève, passage Terraillet 20 CCP 12 - 222

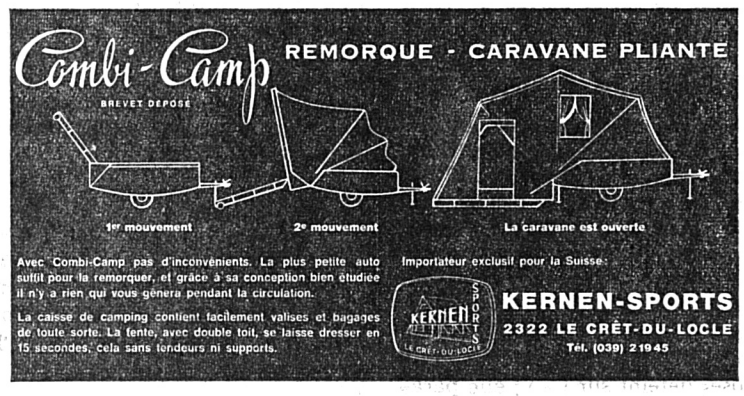

La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

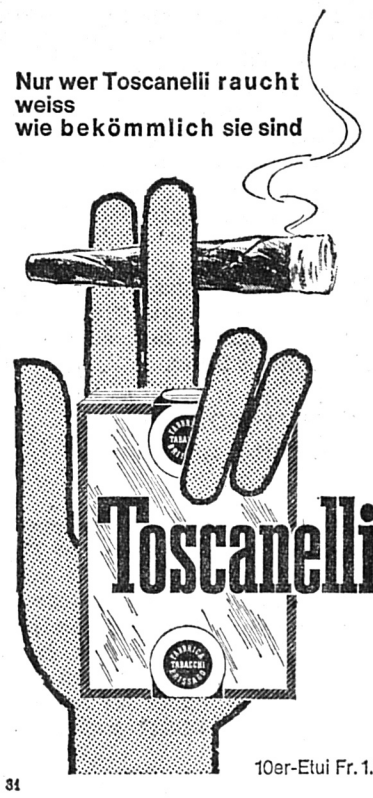

CRÉDIT
RAPIDE
DISCRET
COULANT
Meubles Graber
AU BUCHERON

von Gunten
Verres de contact
OPTICIEN
TECHNICIEN
MÉCANICIEN
DIPLOMÉ
Av. Léopold-Robert 21

Circulan
pour homme
et la femme

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires !
Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr 20.55. 11.25. 4.95.

Faites lire votre journal

PIANO- & FLÜGEL-HALLE / BERNE
Sprünglistr. 2 Tél. 031 44 10 47 ou 44 10 82

Petits Pianos neufs à part. de Frs. 1900.– location-achat Frs. 29.– p. mois.
Petits Pianos à queues à part. de Frs. 4900.– location-achat Frs. 85.– p. mois.
Toujours div. Occ.: Bechstein, Steinway, Schmidt-Flohr, Burger & Jac. etc. à partir de Frs. 850.–. Location-achat; les montants payés en 1re année seront déduit du prix de vente, à l'achat. (Facil. d. paiement). A l'achat transp. gratuit! **Plus de 100 Inst. en choix.**

PRÊTS
Discrets
Rapides
Sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
Avenue Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

SECURITAS S.A.

engage pour les cantons de VAUD · NEUCHATEL · GENÈVE

gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. — Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à **Sécuritas, rue du Tunnel 1, à Lausanne.**

Lecteurs, favorisez les annonceurs de notre journal

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique les projets de constructions suivants:

Rue des Gentianes 24: SEKY S. A. (MM. Bernard et Eric Dubois, architectes à Neuchâtel), construction industrielle d'un étage sur rez-de-chaussée et 22 boxes de garages.

Rue Cernil-Antoine 17: M. P.-A. NARDIN (M. Maurice Ditesheim, architecte), construction d'un bâtiment industriel et 10 boxes de garages.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 14 au 30 juin 1967.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus. CONSEIL COMMUNAL

Tiercé italien complet en coupe des Alpes

CE SOIR, samedi, à 20 h. 45, aux Charmilles, avec

SERVETTE A.S. ROMA

Lever de rideau à 19 h.

Location « Chez Fatton », Brasserie Monopole, Chantepoulet 11, à Genève.
Places à Fr. 10.—, 8.—, 5.—, 3.—

VILLE DU LOCLE

Le rapport de gestion pour l'exercice 1966 est paru. On peut le retirer au secrétariat communal ou au Bureau de l'impôt.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA VIE CULTURELLE

Jules Vallès:

L'enfant
Le bachelier
L'insurgé

Jules Vallès est un peu oublié. La littérature bourgeoise l'ignore. De son vivant, d'ailleurs, elle n'osait pas l'imprimer. Et pour cause, car, pour avoir droit de cité chez elle, il faut montrer patte blanche ; or, Jules Vallès, c'est une patte rouge s'il en fut ! Mais qui tient une plume étincelante comme une épée, une épée Perce-Bedaine et Casse-Trogne, qu'on verra dans tous les endroits où l'on cogne ! pour parler comme Cyrano.

Le livre de poche a donc été bien inspiré de ressusciter le grand révolté en publiant pour la masse de ses « vrais » lecteurs — les lecteurs populaires — les trois principaux recueils, de ses mémoires, écrits à Londres, où il s'était exilé après l'écrasement de la Commune par qui-vous-savez du moment.

Le premier volume raconte la malheureuse enfance de l'auteur, fils d'un « petit » professeur des classes élémentaires de lycée, et d'une paysanne bornée, avare et despotique qui ne sera pour son enfant que la M^me^ Lepic de Poil de Carotte. Mal nourri, mal vêtu, maltraité, et n'ayant même pas le réconfort d'un frère ou d'une sœur, Jules Vallès vivra dans l'absence complète de toute douceur matérielle et morale. Pourtant, intelligent et appliqué, il poursuivra ses études jusqu'au bachot, bien barbouillé de grec et de latin.

Bachelier ? La belle avance ! Il ne parviendra même pas à trouver du travail ! Un « éduqué » ça ne sait rien faire de ses dix doigts ! Tout le second volume relatera l'existense misérable de notre bachelier sur le pavé de Paris, ou d'ailleurs. Les jours sans pain. Les nuits sans gîte. Les colères. Le désespoir. La prison. Jusqu'à un duel dont il sort vainqueur, car ce diable de jeune homme a l'âme chevillée au corps et le corps chevillé à la vie. Et cela se voit dans la façon même dont il écrit ; d'un style nerveux, coloré, spirituel, caustique, provocant, celui d'un homme à qui la famille et la société on dit : non ! et qui répond : merde ! à tous ceux qui ne sont pas malheureux, et qui en profitent !

Jules Vallès, qui avait participé, tout jeune, à l'insurrection contre le coup d'Etat de 1851 (il avait 19 ans), deviendra tout naturellement, plus tard, un des membres les plus en vue de la Commune. Il contera les événements dans le troisième volume, appelé précisément : « L'Insurgé ». Livre du reste d'une tout autre trempe que les deux autres (qu'entre nous je préfère).

Comme il ne saurait être question de résumer des livres de ce genre, il m'est plus agréable de citer quelques jugements et formules du polémiste, qui justement indiqueront sa « manière » à nos lecteurs. Voici, par exemple, comment il parle de Rochefort : « Rochefort écrivait des vaudevilles avec un vieux bouffon (Albert Wolff). Il est devenu égratigneur d'Empire : il égratigne avec son esprit, son courage, ses crocs, ses ongles, son toupet, sa barbiche, avec tout ce qu'il a de pointu sur lui, la peau des Napoléon. Et cela, en ayant l'air de s'en défendre, sans paraître y toucher : bélier à la corne sournoise, régicide à coiffure de pitre, abeille républicaine à corset rouge, qui s'est faufilée dans la ruche impériale et y tue les abeilles à corset d'or, frissonnantes sur le manteau de velours vert.»

Voulez-vous l'entendre « arranger » Gambetta ? Ecoutez : « La vulgarité même de Gambetta sert à sa vogue, la banalité de son fonds d'idées est l'engrais de son talent. Cabotin jusqu'au bout des griffes il ne prend pas une minute de vacances, n'accroche à aucune patère, ni de salon bourgeois, ni de café de noceurs, ni de cabaret louche, son ulster en peau de lion — toujours dantonesque, même à table, même au lit !... Il a lu que Danton, avant d'éternuer dans le son, déclara qu'il ne regrettait pas la vie, ayant bien soiffé avec les buveurs, bien riboté avec les filles, et il fait le soiffeur, le riboteur, le Gargantua et le Roquelaure ! Ce mélange de libertinage soulard et de faconde tribunitienne emplit d'admiration les petits de la conférence Molé ou les ratés du Café de Madrid, qui s'en vont criant

(Suite en quatrième page)

C. COMME CAU par R. Chassot

Jean Cau est de ces intellectuels de gauche que le goût du bla-bla-bla accule au strip-tease métaphysique et qui finalement sont voués à la niaiserie mentale.

Existentialiste pittoresque vers 1950-1956, butineur aux parages sartriens, il crut, après avoir reçu le Goncourt (pour «La Pitié de Dieu[1]») que l'heure était venue de ruer dans les brancards. Son talent s'effilocha.

Une médiocrité viscérale

Naguère ses chroniques étaient des interrogations, leurs titres étaient rassurants : « Méditation sur l'Odyssée », « Le Philosophe et le Toro », « Méditation sur Napoléon ». Il me souvient d'avoir aimé « Les Paroissiens [1] », sorte « d'éducation sentimentale » de cette génération qui eut pour chapelle Saint-Germain-des-Prés. « Le Meurtre d'un Enfant [1] » (1965) était l'histoire d'une trahison : chaque adulte est le meurtrier de l'enfant qu'il fut. La fidélité ou l'infidélité à l'enfance est un beau sujet. Avec le Sartre des « Mots »[1], il touche au sublime parce que Sartre a su inclure le merveilleux dans son récit. Cau lorsqu'il écrivit son livre était déchiré et si son drame nous émeut si peu c'est qu'il manquait de sincérité. Mieux écrites les dernières pages auraient dû nous toucher. Un homme se présente qui se sent définitivement seul et qui regrette d'avoir marché avec ceux qui veulent la libération de l'homme et de la femme. Tout cela n'était qu'illusion ! Bah ! Cau se console vite. Il est libre maintenant, dégagé de toutes les contingences. Il pense en liberté. Comme les types à la vessie fragile, il se répand parmi. Dans son euphorie, il produit un libellé : « Lettre ouverte aux Têtes de Chiens occidentaux [2] ». L'auteur dit son fait aux Juifs, aux Arabes, aux Noirs, aux femmes ; il dit ce qu'il pense de la gauche et de la droite, de Staline et de Proust, des « pédés » et de la culture des masses. Pour lui, tout ce qui pose un problème est emm... Cette médiocrité viscérale des choses déteint sur Cau ; elle paralyse sa plume et ses idées ; elle vide ses phrases de toute substance. Invertébré, le livre est dénué de toute originalité. Lorsqu'une phrase paraîtra belle (et c'est rare) : « L'art est la manière que les hommes ont eue d'interroger et d'exorciser la mort », vous vous aviserez soudain avoir déjà lu cela quelque part (en l'occurrence chez Malraux) et vous n'aurez pas tort. Cau couche avec quelques idées : ce sont celles des autres.

Remplir le vide comme on peut

Pour désennuyer son lecteur, Cau disloque sa mise en pages. On n'a pas feuilleté Maiakovski et Mallarmé pour des prunes !

Ainsi : « Comment appeler ces pages ? » se demanda-t-il anxieusement en tête du livre, « bavardage où je manipule comme marrons chauds quelques idées.» Cette phrase (13 mots) est étalée sur cinq lignes. Cette autre: « Comme — C'est — Etrange ! — Je — Me — Suis — Assis — Il —Y —A Quelques — Jours — Devant le vierge papier » s'étire sur 13 lignes. On remplit le vide comme on peut.

L'auteur s'adresse à une interlocutrice idéale à qui il donne du « ma bonne amie » et du « ma chère ». Une douairière amidonnée qui lit en cachette « Ici Paris » et « Rivarol », voilà la lectrice idéale de M. Cau. D'ailleurs tous ses développements restent au niveau de la causette de salon.

La formulation péremptoire d'une idée fausse suffit à troubler le plus grand nombre. Cau connaît cette belle tradition.

« Mais... Mais... », lui rétorque parfois la douairière. Pour l'auteur il n'y a pas de mais. Il a réponse à tout. Pour lui « les évidences sont si éclatantes qu'il s'ennuie à les formuler ». S'il s'en donnait la peine il nous en foutrait plein la vue. Cau est comme ça. Pour lui c'est tous les jours Pentecôte ! Et voici ce que ça donne : « ... Je dis qu'il est une nature féminine et que les femmes ne sont pas des hommes. » Il s'est questionné sur la culture africaine et il a découvert qu'il n'y avait qu'un choix possible : « Liquider la négritude culturelle (ou la culture islamique) et carrément passer le (là Cau a son petit hoquet maniériste, il saute une ligne. Toujours ça de gagné !) Rubicon. »

Les approximations collent à Cau

J'exagère ? Nullement. Que dit-il des Juifs ? Pas de problème : « Entre disparaître dans un crématoire et s'évanouir dans une communauté jusqu'à y être indiscernable, il me semble que le choix est clair. » De l'Islam ? « C'est la plus épouvantable saloperie dont ait jamais été affligé un peuple, le plus épouvantable carcan qui ait jamais enserré l'intelligence et la sensibilité. » (Du temps de ses lectures, Cau n'a-t-il donc jamais entendu parler de Louis Massignon ?) Du colonialisme ? Pas mal ! Pas mal ! « C'était un internationalisme pervers, mais un internationalisme tout de même. » Les approximations collent à Cau et plus il insiste plus il devient niais. J'en veux pour preuve les renvois en bas de page (dont on sait que pour Gide, par exemple, ils sont très révélateurs). Il n'y en a que deux. Le premier concerne la littérature : « Je fourre Proust dans le XIX^e^ siècle. » Un point c'est tout. Alors que Proust ouvre précisément notre XX^e^ siècle, qu'il est la charnière entre Balzac, Zola, etc. et le nouveau roman, par exemple. L'autre note, par sa fatuité, est encore plus impérative : « Je suis, à mes heures, doué du don de prophétie. » Et il démontre qu'il ne s'est jamais trompé et qu'il en sait des choses sur l'évolution future du monde. Depuis le formidable succès de l'équipe Bergier-Pauwels, on connaît les vertus de la mystification verbale. Mais Cau n'a pas leur joli talent.

Quelques idées pourtant

Je reconnais qu'au passage, Cau soulève quelques idées qu'il est incapable de porter bien loin. Par exemple, certaines phrases sur les femmes, sur la culture des masses, sur l'esprit religieux et la démocratie, sur le socialisme, sur l'art pourraient servir de points de départ pour des discussions. Mais, formulées avec la vulgarité cauiste, ces idées ne peuvent susciter que silence et réprobation. J'en ai déjà trop dit. Excusez !

Ceci encore : vers 1950 et dans un roman qui s'appelle «Coup de Barre [1]», un personnage de Cau disait : « Je m'étonne certaines fois du vide de ma cervelle. A croire qu'elle s'en est allée... Ou bien j'ai l'impression d'avoir dans la tête un dictionnaire qui s'ouvre automatiquement à la bonne page. Un mot jaillit du papier et mes lèvres parlent. Plus les pages tournent vite, plus j'ai de la conversation ; c'est comme la littérature : une façon de faire le malin. »

R. CHASSOT.

[1] Chez Gallimard.
[2] Chez Albin Michel.

Le Grand Ballet national hongrois à Lausanne

Le Festival de Lausanne s'est achevé sur la note la plus gaie, la plus vivante qui soit. Le Grand Ballet national hongrois a présenté à la Salle de Beaulieu, un spectacle folklorique où la danse, la musique tzigane et les chœurs se succédaient à un rythme allègre.

Relevons d'emblée, en ce qui concerne les ballets, la fraîcheur d'inspiration des thèmes, que ce soit « Premier Amour », — un garçon timide n'ose pas déclarer sa flamme à celle qu'il aime — ou la « Rose jaune », ballet masculin plein d'esprit et de verve. La danse des jeunes filles de Tardona fut également un enchantement pour les yeux. Les costumes brodés les coiffes de perles et de fleurs, les multiples jupons de dentelles des danseuses, les bottes de cuir souple, tout virevoltait, soulignait le rythme et s'envolait avec un entrain des plus communicatifs.

Les chœurs et la musique tzigane apportaient des interludes de qualité. Parmi les violons et violoncelles se trouvaient sur scène deux cymbalums, ces instruments typiquement hongrois qui ont permis aux solistes de faire montre d'une virtuosité impeccable.

Le public fit un accueil enthousiaste aux artistes dès le début du programme et de longues ovations terminèrent la soirée. Le dernier tomber de rideau du festival venait de marquer la fin d'un spectacle parfaitement au point et techniquement irréprochable.

C. C.

A travers les arts...

LA SARRAZ. — Le 1^er^ juillet s'ouvrira au château de La Sarraz une exposition de céramique suisse. Elle durera jusqu'au 3 septembre.

DISTINCTION. — L'« Association des écrivains vaudois », présidée par M. H. Perrochon, a décerné le Prix du livre vaudois à Alice Rivaz, dont le dernier roman (le sixième) « Comptez vos Jours » vient de paraître. A. Rivaz a déjà obtenu le Prix des écrivains genevois. Elle est Vaudoise et habite Genève. M. E. Pidoux, de Lausanne, a d'autre part reçu le Prix de la Société des poètes et artistes de France, qui allait pour la première fois à un Suisse, pour son œuvre « Passage de la Ligne ».

MONTREUX. — Au cours du premier Festival international de jazz de Montreux, qui s'est déroulé le week-end dernier, avec la participation de douze orchestres représentant la Bulgarie, le Danemark, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, la Suède, la Tchécoslovaquie et la Suisse, le jury a décerné les récompenses suivantes : meilleur orchestre en valeur absolue : « Jazz Ensemble des Bayerischen Rundfunks » (All.) ; meilleur soliste absolu : 1. D. Menza (J. E. des Bayerischen Rundfunks) ; 2. D. Goykovic (idem); prix du meilleur clarinettiste : R. Gysin (Suisse) ; prix du meilleur batteur d'accompagnement : R. Pernet (Belgique) ; prix du meilleur batteur soliste : E. Rosnell (Finlande) et K. Bong (All. féd.). Le jury de la presse internationale attribue son prix au « Jazz Focus 1965 » (Bulgarie).

NEUTRALITÉ. — Les Editions Helbling et Lichtenhahn, de Bâle et Stuttgart, viennent de publier le troisième tome de l'« Histoire de la Neutralité suisse », par le professeur Edgar Bonjour. Ce volume couvre les années 1930 à 1939. Comme les deux précédents, il a été rédigé sur la base des archives que le Conseil fédéral a mises à la disposition du professeur Bonjour, en vue de la rédaction d'un rapport sur la politique étrangère de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale. Ce troisième tome comprend 400 pages, réparties en sept chapitres. L'auteur traite pour commencer de la neutralité différentielle. Il examine ensuite notre politique de neutralité dans nos relations avec l'Allemagne et l'Italie, ainsi que les mesures prises pour défendre cette neutralité.

COURTEMELON. — L'Ecole cantonale d'agriculture du Jura, à Courtemelon, la dernière de Suisse à s'occuper encore d'élevage chevalin, a rendu hommage à la « plus noble conquête de l'homme » par une céramique murale de l'artiste jurassien Laurent Boillat.

NOTRE LANGUE

Une chronique inutile?

Il y a quinze jours, j'ai « disséqué » avec quelque sévérité une information de l'ATS. Ce forfait m'a valu une lettre peu aimable de Marcel Schweizer, qui prétend entre autres que le purisme est « superflu dans les colonnes d'un journal populaire ». Quelques semaines auparavant, une personne, acquise, elle, à cette chronique, me priait toutefois d'expliquer pourquoi je l'écrivais.

Peut-être aurais-je dû le faire plus tôt. Je m'en acquitte maintenant.

La langue est un instrument de communication et il importe que cette communication soit claire et efficace. *Par conséquent, les mots ambigus de même que les lourdeurs nuisent à la compréhension. L'expression doit donc être exacte et concise.*

En outre, la parole doit viser à l'universalité, c'est-à-dire qu'elle doit s'adresser au plus grand nombre possible d'individus — à l'intérieur d'une communauté linguistique, cela s'entend. A notre époque plus que jamais, où l'on prône, à juste titre, l'ouverture sur le monde, il convient de parler une langue qui soit comprise au moins par tous les francophones: or, allez en France, en Belgique, au Canada, et parlez de « chambreurs » (sous-locataires), de « sommelières » (serveuses), de « dévaloirs » (vide-ordures), de « pièces » (pâtisseries), de « ramassoires » (pelles à poussière), de « bordiers » (riverains), etc.: vous ne serez pas compris !

D'autre part, les échanges d'écoliers deviennent de plus en plus fréquents. Si vous hébergez un Allemand ou une Allemande chez vous pendant les vacances, votre hôte compte que vous lui apprenniez le français et non le jargon helvétique. Si vous employez « fourneau » au lieu de « poêle », « tablettes » au lieu de « bonbons », « soutasse » pour « soucoupe », « benzine » pour « essence », etc., vous lui rendez un mauvais service.

Enfin, la langue doit conserver, tant que faire se peut, une certaine pureté. Or ce n'est un mystère pour personne que notre langue est contaminée par les germanismes (« attendre sur quelqu'un », « être au clair », un « hydrante », un « chablon », une « haute école », pour ne pas parler du « iasse », du « chteuque » et des « reuchtis ». Les Alémaniques (plus du tiers des habitants de La Chaux-de-Fonds sont d'origine alémanique !) ont introduit en Suisse romande environ 300 mots et expressions germaniques. A qui la faute si ces termes ont acquis droit de cité ? Aux Romands, évidemment, qui n'ont pas su opposer la résistance nécessaire. Ceci dit, je tiens à le préciser, ce parti pris de purisme n'implique aucunement chez moi un préjugé à l'égard des Suisses alémaniques eux-mêmes. **Mais la langue est un patrimoine culturel qu'il faut sauvegarder à tout prix.**

En Suisse romande, le français est malade; il s'agit là d'un fait patent dont trop peu de personnes se rendent compte. La plupart des gens sont incapables d'exprimer leurs idées convenablement: ils ne terminent pas leurs phrases, ils balbutient parfois comme des enfants, ils emploient des termes impropres, etc. Il est toujours particulièrement gênant de constater, lors de conférences publiques suivies d'une discussion, la maladesse du langage des auditeurs. Et ceux qui ont affaire quotidiennement à des élèves vous diront que, jusque vers 14 ou 15 ans, la quasi-totalité des jeunes sont incapables de former une phrase correcte. S'ils parlent mal, c'est que leurs parents s'expriment mal. Il faut donc que ces derniers prennent conscience de cette carence et qu'ils offrent à leurs enfants de meilleurs modèles. L'intelligence est faite pour une bonne part d'habileté linguistique, car manier des idées c'est avant tout manier des mots, et l'on sait de quel atout disposent, à l'école, les enfants doués verbalement.

Or j'espère que je ne vais pas passer pour un ennemi du peuple, ou simplement pour un bourgeois, si je prétends que ce sont justement les couches populaires qui ont le plus grand effort à faire.

Voilà pourquoi je pense qu'une telle chronique n'est pas déplacée dans un journal comme « Le Peuple—La Sentinelle ».

Evidemment, comme le laisse entendre Marcel Schweizer dans sa lettre, il est des problèmes politiques, sociaux et moraux beaucoup plus importants que les questions de langage; j'en suis tout à fait conscient. **Il ne faut pourtant pas perdre de vue les problèmes culturels, car la culture, dont la langue est un des aspects, n'est pas un luxe.**

Que ceux qui ne sont pas d'accord avec moi le disent. En dernière analyse, c'est aux lecteurs qu'il appartient de juger de l'utilité de cette chronique.

M. C.

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Samedi 24 juin

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Feu vert. 16.30 Tour de Suisse. 16.45 Revue des livres. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Swing-sérénade. 17.15 Tour de Suisse. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Villa Sam'suffit. 20.00 Magazine 67. 20.20 Bande à part. 21.15 «Notre Barque est en Danger», pièce. 21.50 Calendrier du souvenir. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non stop.

Second programme de Sottens. — 16.00 Mus. en Suisse. 17.00 Round the world in English. 17.15 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Tristes cires et jolies plages. 19.00 Correo espanol. 19.30 Joie de chanter. 19.45 Kiosque à mus. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «L'Anguille», feuilleton 20.30 Métamorphoses de la valse. 21.00 Maxi-pop. 21.30 Rose de France de la chanson.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.10 Mus. portugaise. 17.00 Ciné-magazine. 18.00 Inf. 18.20 Sports-actualités et mus. légère. 19.15 Inf. 20.00 Pièce. 21.00 Orch. 21.30 Succès à travers le monde. 22.15 Inf. 22.25 Mus. de danse.

Dimanche 25 juin

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.20 Sonnez les matines. 7.50 Concert matinal. 8.30 Miroir-première. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Concert dominical. 11.40 Romandie en mus. 12.00 Miroir-flash. 12.10 Terre romande. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 Disques sous le bras. 14.00 Miroir-flash. 14.05 «La Dame de Monsoreau» feuilleton. 14.45 Auditeurs à vos marques! 17.00 Miroir-flash. 17.05 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 67. 20.00 Portrait-robot. 21.00 Gaieté lyrique. 21.30 Pièce radioph. 22.30 Inf. 22.35 Romandie, terre de poésie. 23.00 Harmonies du soir.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Fauteuil d'orch. 15.30 Légèrement vôtre. 16.30 Danse-dimanche. 17.00 Dialogue. 18.00 Heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Mystères du microsillon. 19.15 Orgue. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Chemins de l'opéra. 21.00 Mus. du passé - Instruments d'aujourd'hui. 21.30 A l'écoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 7.45, 22.15, 23.15. 7.00 Mus. 7.55 Message dominical. 8.00 Cantate. 8.25 Sonate. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Messe. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.25 Lecture. 12.00 Piano. 12 30 Inf. 12.40 Compliments - Concert symphon. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Ensemble à vent. 15.00 Légendes. 15.30 Chansons françaises. 16.00 Sports et mus. 18.00 Microsillons. 18.45 Sports-dimanche. 19.15 Inf. 19.25 Olafsen et ses solistes. 19.30 Mus. récréative. 20.30 Le médecin dans la poésie et la littérature. 21.30 Orch. récréatif. 22.20 Disque parlé. 22.35 Mus. ancienne.

Lundi 26 juin

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Refrains en balade. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Gai réveil. 6.50 Méditation. 7.10 Mus. légère. 7.25 Ménagères. 7.30 Automobilistes. 8.30 Pages de Haydn. 9.05 Art culinaire en mus. 9.40 Chants. 10.05 Sextuor à vent. 10.35 Piano. 11.05 Emis. com. 12.00 Chansons à succès. 12.30 Inf. 12.40 Compliments Mus. récréative. 13.00 Orch. récréatif. 13.30 Solistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chants. 14.55 Sonatine. 15.05 Concert pop. 15.30 Récits en patois.

A la TV romande

Samedi 24 juin

16.15 Tour de Suisse. 17.15 Samedi-Jeunesse. 18.20 Madame TV. 18.45 Bulletin. 18.50 Jazz-parade. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Batman», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.45 Télé-Tell. 22.00 Le Saint. 22.50 Téléjournal. 23.00 Gymnastique. 23.20 C'est demain dimanche.

Dimanche 25 juin

11.00 Un'ora per voi. 12.00 Table ouverte. 12.40 Revue de la semaine. 13.05 Bulletin. 13.10 Quoi de neuf? 13.30 Quinzaine des arts. 13.45 Gymnastique. 16.15 «Le Mariage de Chiffon», film 18.00 Images pour tous. 18.45 Bulletin. 18.50 «Ma Sorcière bien-aimée», feuilleton. 19.15 Présence catholique. 19.30 Actualités sportives. 19.45 Téléjournal. 19.55 Notre monde. 22.15 Mus. pour plaire. 22.45 Bulletin. 22.50 Méditation.

A la TV française

Samedi 24 juin

1re chaîne. — 16.25 Athlétisme. 18.05 Vitrine du libraire. 18.15 Mag. fém. 18.30 L'avenir... 19.00 Micros et caméras. 19.20 Maison de Toutou. 19.25 Accordéon-variétés. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 «L'Ile au Trésor», feuilleton. 21.00 Vie des animaux. 21.15 Petits paquets. 22.15 Rose de France de la chanson. 23.35 Actualités.

2e chaîne. — 18.30 Richard Cœur de Lion. 19.00 Actualités. 19.30 Destination Danger. 20.30 «Adieu la Raille», film. 22.00 Conseils utiles ou inutiles.

Dimanche 25 juin

1re chaîne. — 8.45 Tous en forme. 9.00 TV scolaire. 9.30 Emis. israélite. 10.00 Présence protestante 10.30 Jour du Seigneur. 12.00 Séquence du spectateur. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Art actualité. 13.30 Au-delà de l'écran. 13.55 Télé mon droit. 14.30 «Le Trésor de Cantenac», film. 16.10 Télé-dimanche. 16.25 Athlétisme. 19.05 Actualité théâtrale. 19.25 Maison de Toutou. 19.30 «Les Aventures de Michel Vaillant», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Sports dimanche. 20.45 «Il était une Fois», film. 22.25 Club des poètes. 23.15 Actualités.

2e chaîne. — 14.15 Nouveau dimanche - Présentation. 14.30 «La Révolte des Dieux rouges», film 15.50 Rubriques du dimanche. 16.35 Grande caravane. 17.25 Rubriques du dimanche. 17.45 Lire. 18.30 Aventures de mers et de côtes 19.30 Actualités. 19.40 Métamorphose du violoncelle. 20.00 Notre monde. 22.15 Mystères de l'Ouest.

Lundi 26 juin

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.00 Formation professionnelle.

Le Locle: Quelques mesures d'urbanisme

Dans sa séance du 11 janvier 1963, le Conseil général adoptait le plan de zones et le règlement y relatif, sanctionnés tous deux par le Conseil d'Etat le 26 février 1963. Depuis cette date, le plan d'ensemble a été complété par celui de l'émanagement du Centre sportif du communal le 16 octobre 1964, puis par celui concernant la zone de protection du Col-des-Roches, adopté le 5 mars 1965, par le Conseil général. L'utilisation, pour la construction, de la plus grande partie des terrains de la zone résidentielle — à l'exception de ceux du Verger — ainsi que la nécissité d'étendre la zone industrielle, ont incité le Conseil communal à vous proposer au Conseil général quelques modifications partielles du plan de zones. Il aurait été souhaitable de pouvoir présenter des propositions concernant l'ensemble de l'aménagement du territoire de la commune ; mais le fait qu'il n'a pas encore été possible de prévoir, en raison de l'étude de l'implantation de bâtiments scolaires, l'aménagement du centre de la ville — auquel est lié le plan général des circulations — contraint dans l'immédiat à se contenter de solutions réduites. Les diverses propositions de modification sont les suivantes : **Au Verger:** En raison du peu de terrains réservés à l'industrie, une surface de 22 100 mètres carrés serait tranférée de la zone résidentielle à la zone industrielle. **Au Communal :** Incorporation au plan d'ensemble du plan d'aménagement du Centre sportif et limitation exacte de la zone résidentielle. **A la Côte de la Jaluse-Argillat :** Transfert d'une surface de 31 900 mètres carrés de la zone de verdure à la zone résidentielle. Ce transfert permettra dans l'immédiat la construction de huit bâtiments locatifs, dont une partie sont déjà en travail. **A la Jaluse :** Extension de la zone résidentielle de façon à permettre l'utilisation des terrains situés à l'ouest de l'usine Jarrell-Ash pour la construction de maisons locatives. **Au marais du Col-des-Roches :** Extension de la zone industrielle par l'incorporation d'une parcelle de 8100 mètres carrés à proximité du chemin de la Ficelle. Incorporation au plan général de la zone de protection du Col-des-Roches.

Si l'on tient compte des terrains encore disponibles au Verger pour des maisons locatives et à la Côte de la Jaluse pour des maisons familiales, ces proportions doivent permettre de mettre à disposition des constructeurs les terrains nécessaires pour une période de deux ans. Précisons en outre que l'utilisation des terrains situés à l'ouest de Jarrell-Ash feront l'objet d'une étude englobant également les terrains des Saignoles, de façon que l'aménagement de tout ce secteur soit fait selon un plan d'ensemble.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Journée récréative du samedi 24 juin : dès 13 h. 30, rallye (départ de Sauvabelin) ; dès 18 h., distribution des prix et souper, salle 4 de la Maison du Peuple ; dès 21 h. 30, grand bal avec les Palandrins. Invitation cordiale à tous les amis de la section de Lausanne.

LAUSANNE : Groupe socialiste du Conseil communal. — Lundi 26 juin, à 20 h. 30, salle N° 1, à la Maison du Peuple.

CANTON DE GENÈVE

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR. — Les membres du bureau du Comité directeur du PSG sont convoqués en séance extraordinaire lundi 26 juin, à 20 h. précises, au secrétariat, boul. James-Fazy 18.

SECTION RIVE-GAUCHE : Assemblée générale. — Lundi 26 juin, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

CANTON DE NEUCHATEL

LE LOCLE. — Mardi, à 20 h., conseillers généraux et militants sont convoqués. Préparation du Conseil général.

Jules Vallès:

L'enfant
Le bachelier
L'insurgé

(Suite de la troisième page)

à la foule : « Hein ! est-ce un mâle ! » Cabotin ! Cabotin ! »

Ce même Gambetta « s'acharne sur les condamnés et a demandé à la tribune qu'on les frappât comme complices de l'ennemi ! Ah ! le bandit !... Les gens de cœur l'inquiètent : c'est une menace pour l'avenir. Qui sait s'il n'y aura pas à pêcher une dictature dans le sang trouble de la défaite ? Il serait bon d'être débarrassé de ces insoumis par les troupiers de l'Empire ! »

Et ce coup de cravache à la «Marseillaise» ? On le croirait écrit pour nous ! » « Elle me fait horreur, votre « Marseillaise » de maintenant. Elle est devenue un cantique d'Etat. Elle n'entraîne point des volontaires, elle mène des troupeaux. Ce n'est pas le tocsin sonné par le véritable enthousiasme, c'est le tintement de la cloche au cou des bestiaux. »

J'en passe, et des milliers et des meilleurs !

Vive Vallès, mes camarades !

ANDRÉ GEST.

Tiré du « Populaire » de Paris.

Chronique chaux-de-fonnière

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinémas

PALACE: 15.00 et 20.30, «Jeux de Nuit»; 17.30, «Des Fantômes à Rome».
EDEN: 15.00 et 20.30, «Qu'as-tu fait à la Guerre, Papa ».
PLAZA: 15.00 et 20.30, «L'Odyssée du T. 34».
RITZ: 15.00 et 20.30, «Le Congrès s'amuse».
SCALA: 15.00 et 20.30, «La Fille du Désert».
CORSO: 15.00 et 20.30, «Chatouille-moi».

Divers

LA ROCHE-GUILLAUME: feu de la Saint-Jean.

Pharmacie d'office

Pharmacie des Forges, Charles-Naine 2a. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

Cinémas

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

RENCONTRE DU DOUBS: Les Graviers.

Pharmacie d'office

Pharmacie des Forges, Charles-Naine 2a. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

LES CULTES

Dimanche 25 juin 1967

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Jacot.
Oratoire: 8.30, culte, M. Jacot.
Paroisse Farel (temple Indépendant): 8.30, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Frey.
Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.
Paroisse de l'Abeille: 8.30, culte des familles; 9.45, culte, M. Wagner.
Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Soguel.
Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Secretan.
Paroisse des Eplatures: 8.30,culte de jeunesse; 9.30, culte, M. Montandon.
Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Béguin.
Les Bulles: 20.15, culte, M. Béguin.
Paroisse de La Sagne: 8.50, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Huttenlocher.
Les Ponts-de-Martel: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte au temple.
Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15 messe des enfants; 19.00, messe en espagnol; 20.00, complies; 20.30, messe.
Hôpital: 9.00, messe.
Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.
Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.30, messe des enfants; 9.45, messe chantée; 11.00, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien; 20.15, complies.
Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe de communion, 9.45, messe solennelle; 11.00, baptêmes.
Armée du Salut. — 9.00, réunion de prière; 9.30, réunion de sanctification; 19.15, réunion à la place de la Gare; 20.15, réunion d'évangélisation et de salut.
Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.
Première Eglise du Christ scientiste (rue du Parc 9 bis). — 9.45, culte public.

LES AVENTURES DE
POPEYE ET POUPA

DIABLERETS
L'APÉRITIF PARFAIT

LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

73

Frédéric n'en avait pas la moindre idée. Ou plutôt si : je ne deviendrai pas médecin, ni chimiste, ni ingénieur, car les sciences ne me disent rien. Et pas pasteur, non plus, je ne suis sûr de rien, et voici bien longtemps que je ne lui ai plus rien demandé. La dernière fois... la dernière fois, c'était peut-être bien quand tante Alice est morte. A quoi est-ce que cela a servi ? Je suis resté le même.

Mais ses parents pensaient qu'il n'y avait plus qu'une année jusqu'au baccalauréat, ce qui n'est pas beaucoup, et qu'un grand garçon de bientôt dix-huit ans devrait savoir ce qu'il se veut. Alors quoi ? avocat peut-être (il paraît que je m'exprime avec facilité), ou traducteur, si seulement j'arrivais à savoir encore une ou deux langues de plus. En tout état de cause, il était retourné à Waldau, malgré les bruits de guerre qui deviennent vraiment très persistants, et les avis que donnaient parents ou amis. C'est drôle de retrouver ainsi ce que l'on a déjà vu ! Ah ! si Fuchs était encore là, je ne me laisserais plus faire, non pas que je sois devenu beaucoup plus fort, mais tout de même me voilà un homme maintenant, et certaines choses ont perdu de leur importance. Je ne me laisserais plus houspiller. Et Robert, qu'était-il devenu ? La dernière fois que Frédéric avait entendu parler de lui, il était commis de librairie. Voilà le petit escalier et la porte de fer; voilà le long couloir au bout duquel ils m'avaient attiré... Aujourd'hui, j'accepterais de me battre.

Frédéric regarda ses bras. Depuis le temps qu'il faisait du tennis, en plus de la nage, ils avaient acquis, du moins celui de droite, des muscles non négligeables. Mais cette année, il n'était pas à l'institut lui-même, mais chez l'un des professeurs, qui prenait des pensionnaires pour l'été.

Les vacances s'étaient passées à lire, à écouter la radio, à jouer au tennis, aussi, parfois avec Herbert, le champion de l'école, plus puissant que rapide, si bien que je parviens à lui prendre souvent des points, parfois tout seul, auquel cas on ne peut exercer que le service. Suzanne Lenglen plaçait ses balles dans un mouchoir que son père disposait de l'autre côté du court, à l'endroit le plus difficile ; elle était devenue la meilleure joueuse du monde. Et Borotra, le Basque bondissant ! Frédéric se mettait à l'un des bouts du gazon, avec à ses côtés Hector, un chien de berger allemand, qui le regardait faire. Puis il expédiait ses balles aussi fort que possible, les douze, l'une après l'autre. Hector s'élançait en aboyant après la première, la seconde le faisait hésiter, la suivante encore plus ; finalement il regagnait le bord tout décontenancé.

Mais la situation s'était tellement tendue que les parents de Frédéric avaient fini par lui télégraphier de revenir plus tôt. En voilà : maintenant c'était au tour des Polonais de se faire massacrer. La guerre était là, et tout le monde surpris, bien que nous l'attendons depuis des mois. « Ach ! disait le professeur, les autres ne sont pas prêts, les Français, les Anglais, tous dégénérés. « Sehen Sie », Friedrich, j'ai été à Paris : tous dégénérés. Leurs femmes ne sont pas des femmes, elles sont des « verlängerte Mädchen », des gamines montées en graine. Et leurs garçons : « Weichlinge ! » Alors que regardez les nôtres ! « De jeunes athlètes en uniforme défilaient sur les routes, chantant des chants martelés. Moi, je ne suis pas un « sportif », je ne veux pas devenir l'une de ces brutes au visage bronzé.

Dans le train qui le ramenait, on ne parlait que du rappel de l'élite. Des avions tournoyaient dans le ciel ; à chaque gare, les wagons étaient pris d'assaut par des estivants qui retournaient chez eux.

Deux jours plus tard, c'était la mobilisation générale. On ne rencontrait plus dans les rues que des femmes et des filles, et quelques étrangers surpris par la tempête. Et puis nous, qui n'avons encore pas l'âge.

— Tu viens, disait Lucien, on va faire un tour en vélo ?

Tout à coup, la vie s'était arrêtée. Ou plutôt, ce n'est pas ici qu'elle continue, mais là-bas, dans les plaines de Pologne où les chevaux étaient lancé au galop contre les tanks. Et les journaux ajoutaient que beaucoup de filles polonaises ne verraient pas rentrer leur fiancé. Mais nous sommes en dehors (et c'est tant mieux, mais en attendant, à quoi est-ce que nous rimons ?) Evidemment, ceux qui sont aux frontières n'ont pas cette impression ; tout au plus sont-ils comme des remplaçants qui peuvent être choisis d'un jour à l'autre, si bien que l'attente suffit à les préserver de l'ennui.)

Les cours n'avaient pas repris, la plupart des maîtres étant mobilisés. On nous dira plus tard ce qu'on fera de nous.

Le ciel était toujours bleu, et ce mois de septembre était le plus beau qu'on ait vu depuis des années. Mais là-bas, cela favorise, comme on dit, les opérations. Les journaux parlaient de bataille d'encerclement. Cela veut dire qu'il y a encore plus de tués.

— L'année prochaine, ce sera notre tour, disait Lucien.

Il s'étirait en souriant, espérant bien être pris, car c'est le signe qu'on est un homme.

Ils avaient roulé dans les bois, tellement calmes, tellement silencieux qu'il ne semble pas possible que la guerre soit là. Maintenant ils venaient de déboucher dans une vaste clairière, cernée de tous côtés par les sapins. Une compagnie de recrues y faisait l'exercice, répartie en petits groupes de quelques hommes, qui apprenaient le salut, et puis le portez-arme. Les corps se raidissaient au commandement, les têtes se fixaient, si bien qu'il semble ne plus y avoir de vivant sous le casque que les yeux qui reflétaient une attention presque douloureuse. Ils sont à peine plus âgés que nous, deux ou trois ans, peut-être.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

A propos de la Braderie

Pour la première fois cette année, la Braderie se fera en deux temps et deux endroits. De la Fontaine monumentale à l'Hôtel des Postes, dès le samedi 2 septembre, braderie et guinguettes au bord de l'avenue Léopold-Robert. Là aussi passera le cortège des «Enfants de la Vingtième», l'après-midi du samedi qui se rendra de la gare aux marchandises par la Métropole, artère sud d'abord, nord ensuite, tournant à la Fontaine monumentale (comme toujours). Le dimanche aussi, forains et marchands du Terminus à la Fleur-de-Lys, libres de toute servitude. De l'est de l'Hôtel des Postes à l'ouest de la Chambre suisse de l'horlogerie, champ libre, ce qui permet d'accéder ou de sortir de la gare sans ennui.

Le dimanche 3 le grand cotrège et corso fleuri « Les Heures s'amusent... » suivra le parcours Entilles—Métropole (deux fois), se préparant la Rue du Locle et des Entrepôts, aux rues du Locle et des Entrepôts, La circulation sera interrompue, et une ceinture de circulation établie du Reymond à la rue du Versoix par l'Hôtel de Ville, à la rue Numa-Droz —Charrière en direction du Locle ou de la France, par Morgarten, les Crêtets, Grenier, Manège, Crêt, Etoile, Fritz-Courvoisier, Marais, etc. etc. Autrement dit, toute une boucle a été établie, qui facilitera à la fois la circulation en transit, l'arrivée des spectateurs du dehors, leur parcage dans des zones présélectionnées. Les trolleybus eux-mêmes étudient deux circuits, celui du samedi par trolleys, celui du dimanches par autobus.

HAUTES ÉTUDES. — M. Jean-Claude Landry, ancien élève du Gymnase, vient d'obtenir une licence en sciences chimiques et biologiques à l'Université de Genève. Nos félicitations.

UN MOTOCYCLISTE LÉGÈREMENT BLESSÉ. — Hier, à 18 h., M. H. H., qui circulait sur le chemin de Jérusalem avec sa moto, a été renversé par un automobiliste français. Le motocycliste, légèrement blessé, a été conduit à l'Hôpital. Par la suite, il a pu rejoindre son domicile.

L'ACTIVITÉ DU MINIGOLF-CLUB. — C'est par un temps encore relativement frais, mais beau, que se sont déroulées, dimanche matin, les éliminatoires du championnat suisse de minigolf, catégorie A. Six équipes romandes se sont affrontées sur le Minigolf des Mélèzes. Les trois premières équipes se sont qualifiées pour la grande finale qui aura lieu le dimanche 3 septembre sur un terrain encore à désigner. Voici les résultats :

1. Château-d'Œx I, 655 points ; 2. Lausanne I, 668 points ; 3. Little Fribourg, 720 points ; 4. Lausanne II, 724 points ; 5. Miniagolf Fribourg II, 755 points ; 6. Clarens VD, 760 points.

Alco.

« PLOUF-PLOUF » DANS L'EAU, « GLOU-GLOU » APRÈS. — Hier, aux environs de 17 h. 30, les typos de l'Imprimerie Typoffset ont consacré deux nouveaux chevaliers servants de l'illustre Gutenberg. Le cortège s'est rendu à la fontaine de la Chambre suisse de l'horlogerie, où les deux nouveaux « compagnons » ont été durant quelques minutes transformés en sous-marins. Après le discours d'usage, le concert de « clarines », Jean-Claude Balmer et Rémy Duvoisin, dûment intronisés et séchés, ont eu l'occasion de se rincer la « dalle » avec les copains.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Schenk Blaise-Vincent, fils de Jean-Lucien, et de Jacqueline-Simone née Ducommun.

Promesse de mariage

Berguerand Raymond-Henri, employé de bureau, et Cattin Denise-Foi-Odilia.

Mariages

Claude Aurélien, chiffonnier, et Winzenried Violette-Valentine.
Jörin Philippe-André, conducteur hélio, et Ciani Carla-Renata.
Chiffelle Gaston-René, ouvrier de fabrique, et Lehmann Henriette-Marguerite.
Bögli Roger-Henri, électricien, et Alarcon Maria.
Bugada Gian-Battista, maçon, et Jeanbourquin Marguerite-Marie-Berthe.
Vermot-Petit-Outhenin Pierre-Alain-Charles, électricien, et Miserez Danielle-Andrée.
Tornati Luigi-Angelo-Domenico, mécanicien, et Caillet Gilberte-Agnès.
Borrajo Antonio, ouvrier perceur, et Losada Maria-Luisa.
Cagnazzo Vito, chauffeur, et Scipo Maria-Lauretana.

Décès

Von Kaenel Pierre-Auguste, né le 22 janvier 1917, mécanicien, époux de Lucette-Madeleine née Tissot-Daguette, Tête-de-Ran 21.

LIQUEURS Morand MARTIGNY

«Vous roulez trop vite!»

Cette phrase, bien des automobilistes chaux-de-fonniers vont l'entendre, ces prochains jours, de la bouche d'agents de la police locale. Dans toute la Suisse, en effet, se déroule ou se déroulera, la campagne d'éducation routière 1967, qui a pris pour thème, cette année, le danger d'accidents aux croisées, danger provoqué le plus souvent non par l'inobservation des règles de la priorité, mais par une vitesse excessive qui ne permet pas d'appliquer à temps ces règles. Des affiches rouges, illustrant un carrefour et des passages pour piétons, et portant le slogan : « 62 % des accidents aux croisées » (le chiffre est tiré des statistiques faites par les compagnies d'assurances) seront apposées, et des tracts rappelant que « la distance d'arrêt est toujours sous-estimée » seront distribués (notre cliché). La Chaux-de-Fonds connaîtra cette campagne du 26 juin au 7 juillet. Mais outre affiches et tracts, elle sera appliquée dans notre ville selon un système particulier, mis au point par le plt Kohler, de la police locale. La configuration spéciale de la ville, avec ses grandes artères rectilignes incitant à la vitesse, et ses carrefours plus nombreux qu'en moyenne, était en effet un champ d'application rêvé pour une telle campagne. Plusieurs de ces intersections de rues, qu'elles soient protégées par un « stop » ou non, seront choisies. On y déterminera les conditions de visibilité et, en fonction de celles-ci, la police calculera la vitesse maximum

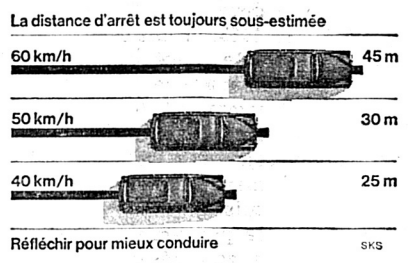

à laquelle ils peuvent être abordés, Il est bon de rappeler, en effet, qu'on peut commettre un excès de vitesse en roulant à 15 km/h., si tel endroit est particulièrement dangereux ! Munis de l'appareil adéquat, les agents postés aux carrefours choisis contrôleront la vitesse des conducteurs et arrêteront ceux qui abordent trop rapidement la croisée et qui n'auraient de ce fait pas pu accorder la priorité, le cas échéant. Il n'y aura pas de contravention, mais une mise en garde concernant ce domaine particulier de la circulation. Les statistiques qui seront établies au cours de cette campagne ne manqueront certainement pas d'être édifiantes.. A propos de distance d'arrêt sous-estimé, profitons de rappeler aux piétons aussi qu'une voiture ne s'arrête pas sur un mètre, même devant un passage de sécurité, mais bien sur 25, 30, même 45 m... Espérons que cette campagne sera mise à profit par tous les usagers de la route. Et tant pis pour la chronique des faits divers des journaux !

M.-H. K.

CHRONIQUE JURASSIENNE

MALLERAY : XI^e Journée des apprentis méritants du Jura. — Samedi 1^er juillet, à 14 h. 30, aura lieu à Malleray la onzième manifestation jurassienne réservée aux apprenties et apprentis méritants du Jura des écoles professionnelles commerciales et artisanales, qui se sont particulièrement distingués durant leur apprentissage et leurs examens. La Commission pour la formation professionnelle, créée par l'ADIJ, invite la population à venir encourager ces jeunes filles et jeunes gens qui ont pris l'étude de leur métier au sérieux et qui sont conscients du magnifique renom que chaque travailleur ou employé doit maintenir dans notre pays.

Chronique de Saint-Imier

UNE CONFÉRENCE A NE PAS MANQUER. — C'est celle que fera, en la Grande Salle des Rameaux, le mardi 27 juin Jean Riesen, secrétaire du Parti socialiste suisse sur l'initiative syndicaliste et du Parti socialiste suisse sur l'aménagement du territoire et la réforme du droit foncier.

Une excellente occasion de se documenter avant de déposer son bulletin dans l'urne sur cette importante question les 1^er et 2 juillet prochain. La conférence est contradictoire. Un film ayant trait à l'aménagement du territoire sera projeté en cours de soirée.

NOCES DE DIAMANT. — M. et M^me A. Jacot-Courvoisier, célébreront dimanche 25 juin, entourés de la chaude affection de leur famille, le 60^e anniversaire de leur mariage.

Félicitations et souhaits de bonheur et santé.

RENAN : Des lauriers pour les gymnastes. — La section de Renan de la SFG a concouru jeudi à la Fête fédérale de gymnastique à Berne. Elle a obtenu 142,60 points, ce qui lui vaut de remporter les lauriers à franges or. Ce succès est particulièrement remarquable si l'on tient compte des faibles effectifs de la section et de l'extrême jeunesse de plusieurs des participants, qui en étaient à leur première « fédérale ». Le mérite rejaillit sur le moniteur, M. G. Crevoisier, et sur les dirigeants de la section. Les « gyms » de Renan, et toute la population, seront donc en fête ce week-end, et plutôt deux fois qu'une, puisque la réception des lauriers aura lieu dans la Halle de gymnastique-salle de spectacles battante neuve, le jour même de son inauguration officielle !

BERNE : Demande d'extradition de Boillat. — La demande d'extradition du terroriste jurassien Marcel Boillat a été remise vendredi après midi au Ministère espagnol des affaires étrangères.

Cyclisme

A De Pra la sixième étape du Tour de Suisse

L'Italien Tomaso De Pra a remporté détaché la 6^e étape du Tour de Suisse Berthoud—Moehlin (205 km.) au cours de laquelle le leader, l'Italien Gianni Motta, n'a une fois de plus jamais été en danger. Auteur d'une échappée de 167 km. — il était sorti du groupe pour contrôler le Suisse Willy Spuhler.

Classement de la sixième étape: 1. De Pra (Italie), 5 h. 25' 51" (moyenne 37 km. 839); 2. Della Torre (Italie), 5 h. 27' 28"; 3. van Neste (Belgique), 4. Pfenninger (Suisse); 5. Godefroot (Belgique) 5 h. 27' 34"; 6. van Rijckeghem (Belgique); 7. Alomar (Espagne); 8. Huysmans (Belgique); 9. Favaro (Italie); 10. In't Ven (Belgique) même temps.

Classement général: 1. Motta (Italie), 28 h. 24' 55"; 2. Maurer (Suisse), 28 h. 31' 17"; 3. Santamarina (Espagne), 28 h. 32' 44"; 4. Junkermann (Allemagne), 28 h. 34' 27"; 5. Fezzardi (Italie), 28 h. 34' 55"; 6. Errandonea (Espagne), 28 h. 36' 05".

CHRONIQUE BIENNOISE

RENVOI DE L'ASSEMBLÉE DU PARTI. — Le Comité directeur du Parti socialiste biennois avait prévu de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 27 juin, afin de traiter la revision des statuuts et de procéder aux élections ordinaires. Réuni jeudi soir sous la présidence de Marcel Schwander, président, le Comité directeur a constaté que, malgré les efforts du « Comité des neuf », les nouveaux statuts n'étaient pas encore au point et que, de plus, de nombreux militants, accaparés par la préparation des prochaines votations communales et fédérales, demandaient le renvoi de l'assemblée. Pour ces raisons, la décision a été prise de renvoyer l'assemblée générale ordinaire à l'automne. Le Comité directeur espère que les motifs de cette décision seront compris. En même temps, il fait appel à tous les membres du parti pour qu'ils soutiennent activement les projets soumis au peuple les 1^er et 2 juillet prochain, à savoir l'initiative fédérale contre la spéculation foncière, et les projets communaux concernant la construction de deux écoles et d'un home pour vieillards.

BIENNE : Conflit entre journalistes et comité de la Braderie. — Les journalistes professionnels de Bienne, qui collaborent à des journaux paraissant hors de la ville, demandent dans une lettre, l'assistance de l'Association de la presse suisse « dans un cas de discrimination personnelle d'un journaliste professionnel ». Dans la lettre à l'Association de la presse, il est déclaré que le comité de la Braderie a fait savoir sans indiquer de raisons, à un journaliste professionnel d'un journal de Neuchâtel et à deux correspondants de journaux de Genève et de Delémont, qu'ils ne pouvaient être acceptés pour des reportages sur les diverses manifestations de la Braderie.

BIENNE : Procès Frommherz. — La cinquième journée du procès Frommherz a été consacrée à la lecture des dépositions de l'accusé. A relever que s'il commettait des larcins, c'était uniquement pour payer une partie des frais d'entretiens de la voiture de son amie. Il ne peut pas expliquer les mobiles de son forfait. Erika Wagner était pour lui quelque chose d'extraordinaire. Il ne pouvait pas vivre sans elle. Le rapport du psychiatre, le D^r Walther, relève que le drame fut précédé d'une dispute. L'assassin se rappelle parfaitement de tout le déroulement du crime. C'est un homme brutal, sans maîtrise de lui. Le D^r Walther admet la préméditation. Différentes lettres sont lues où il est pris connaissance du carnet d'adresses du criminel qui contient quelque 50 noms de dames et demoiselles. Lundi auront lieu les plaidoyers et mardi le jugement sera rendu.

Vu... Lu... Entendu...

Une institutrice chaux-de-fonnière interroge:

— Quelle différence y a-t-il entre la préhistoire et l'histoire ?

Réponse d'un élève:

— La préhistoire vient avant l'histoire. Exemple: lavage — prélavage !

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Pour un pas important vers une sécurité sociale

La santé publique est un des problèmes qui font partie du « peloton de tête » de ceux que notre époque doit résoudre, partout. Le canton de Neuchâtel se préoccupe depuis quelque temps avec une ardeur accrue de cette question. Le Conseil d'Etat vient de publier un rapport à l'appui d'un projet de loi sur l'aide hospitalière dont le volume est au moins égal à l'intérêt et à l'importance. Ce projet, qui sera soumis prochainement au Grand Conseil, marque incontestablement une étape sur le chemin d'une véritable sécurité sociale cantonale.

Le rapport, soigneusement rédigé, examine tous les aspects du problème de la santé publique et de l'hospitalisation: état actuel de la législation et de l'équipement, prévisions des besoins futurs sur la base des pronostics démographiques, modalités de l'aide aux hôpitaux et aux assurés, personnel, financement des charges nouvelles. Presque un plan hospitalier ! La place nous manque évidemment pour examiner tous ces problèmes et les solutions proposées dans leur détail: les quelque quatre-vingts pages du rapport sont elles-mêmes déjà très denses. Mais on peut retenir l'essentiel des améliorations qu'apporterait la nouvelle loi, si elle était acceptée.

Les malades assurés, soignés en salle commune, seraient couverts à 100 % pour toutes les prestations hospitalières, médicales et pharmaceutiques, sauf quelques rares exceptions légales. En contrepartie, toutefois, le montant des cotisations aux caisses de maladie, pour les assurés neuchâtelois, serait augmenté de 30 %. Pour compenser le manque à gagner des établissements hospitaliers, l'Etat verserait d'autre part de substantiels subsides auxdits établissements; cette aide directe s'élèvera, pense-t-on, à quelque 5,5 millions de francs, alors qu'elle est d'environ 1,5 million actuellement. La loi concernant la couverture des dépenses sociales de l'Etat et des communes sera revisée en conséquence, et un rapport à l'appui d'un projet en la matière a été présenté en même temps par le Conseil d'Etat.

En matière d'équipement hospitalier, notons-le encore, l'effort du canton sera maintenant porté sur les établissements de gériatrie et, dans une moindre mesure, de pédiatrie et de gynécologie. Enfin, il n'est pas question pour l'instant, dans notre canton, de créer une école d'infirmières; il faudra poursuivre et intensifier la collaboration avec d'autres cantons dans le domaine du personnel hospitalier.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

MÉMENTO

APOLLO: «Nevada Smith».
PALACE: «Six Femmes pour l'Assassin».
STUDIO: «10 h. 30 du Soir en Eté».
ARCADES: «Le Vicomte règle ses Comptes».
REX: «Fruits amers».
BIO: «Jeux de Nuit».

Cinémas

Terreaux: 7.15, culte matinal; Collégiale: 9.45, M. G. Deluz; Temple du Bas: 10.15, M. G. Schifferdecker; 20.15, culte du soir; Ermitage: 10.15, M. J.-P. Ramseyer; Maladière: 9.45, M. J. Vivien; Valangines: 10.00, sainte cène, M. A. Gygax; Cadolles: 10.00, M. T. Gorgé. — Chaumont: 9.45, M. M. Held. — Serrières: 10.00, M. J.-R. Laederach. — La Coudre-Monruz: 10.00, M. O. Perregaux; 20.00, culte du soir avec sainte cène.

CHRONIQUE LOCLOISE

Un transformateur à Bétod

L'accroissement de charge de la ligne électrique des Roussottes (commune du Cerneux-Péquignot) nécessite l'extension du réseau primaire entre les Feuves et Bétod. En vue d'établir une station transformatrice à Bétod, la commune s'est assuré la disposition d'une parcelle de terrain d'environ 90 m^2 à détacher de l'article 812 du cadastre du Cerneux-Péquignot. Le prix fixé s'élève à 2 fr. le m^2. Le propriétaire, ressortissant français, a fait savoir qu'il admettait de vendre. En plus de la station, des pourparlers ont été engagés pour le passage de la ligne à haute tension. Les travaux à entreprendre sont assez importants et s'étendent sur une période relativement longue. La parcelle est suffisante pour l'implantation de la station prévue à cet endroit et permettra tout agrandissement nécessaire, le cas échéant. Le Conseil communal demande donc au Conseil général un crédit de 500 fr. pour l'acquisition de cette parcelle. La dépense sera supportée par le budget ordinaire du Service de l'électricité.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal était présidé par J.-L. Duvanel, qui était assisté de M^me Berthe Netz et de M. Michel Guinand, jurés. M. Henri Schupbach, procureur général, représentait le ministère public. M^me Danielle Tièche assumait les fonctions de commis greffier.

Il a condamné L. Th., Français, de Morteau, à 9 mois de prison ferme, à 460 fr. d'amende, à 100 fr. de dépens et aux frais de la cause. L. Th. était prévenu d'ivresse au volant, de manque de maîtrise, de vitesse exagérée, d'homicide par négligence et de lésions corporelles par négligence. Le 27 février, il conduisait sa voiture en état d'ivresse, ayant un passager à côté de lui. Descendant le Crêt-du-Locle, il dépassa une voiture dans un tournant, perdit le contrôle de sa voiture et heurta successivement deux voitures qui montaient. Lui-même a été blessé. Son passager devait décéder peu après l'accident et un automobiliste d'une des voitures heurtées a également été blessé.

AVEC L'ÉTÉ, ENFIN LE SOLEIL. — Nos pensées sont influencées par le temps. Aussi avec le retour du soleil nous est revenu le sourire et la mode estivale a repris ses droits... l'on songe aux vacances!

— Au Technicum, cette semaine, il y a eu du nouveau: on a entendu dire qu'une nouvelle réalisation est sortie des ateliers de l'Ecole de mécanique, ce qui est une bonne propagande pour notre industrie et notre ville.

— Le long des Billodes... on a commencé le défonçage de la route vers les fabriques Doxa et Zénith.

— Mardi soir, la Protection civile sortira de son silence: une démonstration aura lieu au Col-des-Roches.

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte matinal; 9.45, culte, M. M. Nervi; 20.00, culte d'action de grâces.
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Les Brenets: 9.45, culte.
La Chaux-du-Milieu: 9.45, culte.
La Brévine: 9.45, culte.
Deutschsprachige Kirchgemeinde (Envers 34): 9.45 Gottesdienst.
Eglise catholique romaine. — 6.30, 7.30, 8.30, messe et sermon; 9.45, grand-messe; 11.00, messe en italien ; 20.00, messe.
Les Brenets: 7.30 et 20.00, messe; 9.45, grand-messe
Le Cerneux-Péquignot: 7.00, messe, 9.30, messe chantée; 20.00, complies.
Eglise catholique chrétienne. — Le Locle, Chapelle Saint-Jean (Lion-d Or 8) 8.30, messe solennelle.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 14.30 et 20.30, «Django»; 17.00, en italien, «Django».
CINÉMA CASINO: 14.30 et 20.30, «La Cuisine des Anges». Samedi, 17.00, en espagnol: «Vivir al Sol». Dimanche, 17.00, en italien, «Watabanga-7e Mointy Carica».
DIMANCHE, 18.46: réception à la gare de nos gymnastes; cortège et proclamation des résultats devant l'Hôtel de Ville.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative.
(Dès 21 h le No 11 renseigne.)
Dimanche, de 10.00 à 12.00 et de 18.00 à 19.00; en dehors de ces heures, le No 17 renseigne.

Cinémas lausannois

Le peu d'intérêt de la plupart des films — et notamment des premières visions — présentés cette semaine à Lausanne nous contraint bien malgré nous de supprimer la colonne des critiques qui se révélerait bien fade et inintéressante. Aussi nos lecteurs voudront-ils bien pour quelques commentaires succincts, se référer au mini-panorama.

MINI-PANORAMA

ABC : Je vous salue Mafia.

ATHÉNÉE : Dallas. « La réédition d'un classique du western avec l'inoubliable Gary Cooper. »

ATLANTIC: Carambolages avec Louis de Funès et Jean-Claude Brialy. « Le festival Louis de Funès continue... Il est cette fois déguisé en tonitruant président-directeur-général. Pour les amateurs du genre. »

BEL-AIR : L'attaque de Fort Adams avec Gordon Scott et Jugeborg Schöner « ... avec Buffalo Bill ».

BELLEVAUX : Trafic de Femmes.

BOURG : Un Souffle de Bonheur de John Schlesinger. «Après «Darling» et la présence de la merveilleuse Julie Christie, après la poésie de « Billy le Menteur », Schlesinger au prise avec le free-cinéma. La vision douce-amère de petites gens et de leurs petites passions, le réalisme cru d'une ville anglaise, triste, sale et enfumée suffisent-ils toujours à faire un bon film ? »

CAPITOLE : Texas, addio, avec Franco Nero. « De la même veine que «Pour une Poignée de Dollars», les vicissitudes du « nouveau western italien ». Beaucoup de violence, mais quelques trouvailles intéressantes. »

CINÉAC : L'Incroyable Randonnée, un film de Walt Disney.

COLISÉE : Le Vieil Homme et l'Enfant, de Claude Berri, onzième semaine ! « Un triomphe pour le retour à l'écran de Michel Simon. Mais tout commentaire n'est-il désormais pas superflu ! »

ELDORADO : Un Médecin constate. Sixième semaine. « Un grand succès à Lausanne, et mérité il faut le dire, pour un film qui détruit bien des tabous. »

LIDO : Demain, la Chine, de Claude Otzenberger. « Un documentaire captivant sur un pays plus que jamais d'actualité : les Chinois ne viennent-ils pas d'expérimenter leur première bombe à hydrogène ! »

MÉTROPOLE : Le Chevalier à la Rose rouge, d'après Alexandre Dumas, avec Jacques Perrin. « Un chevalier amateur de roses prend la

A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICI- tête des mouvements paysans à l'époque de la Révolution française. Le propos est bien superficiel, mais ces aventures ne manquent ni de mouvement, ni de panache. »

MODERNE : Tant qu'on a la Santé, un film de Pierre Etaix.

MONTCHOISI : Ein Frauenarzt klagt an.

PALACE : La Vie à l'Envers, d'Alain Jessua, avec Claude Denner, Anna Gaylor. « Après « Jeu de Massacre », un autre succès pour un talentueux réalisateur du jeune cinéma français. »

REX : L'Attaque dura Sept Jours, avec Keir Dullea et Jack Wanden.»

RICHEMONT : Les Derniers Jours de Pompéï, version italienne sous-titrée.

ROMANDIE : Hawaï, avec Julie Andrews, Max von Sydow et Richard Harris. « Le grand écran et la couleur pour une production qui ne manque pas de panache. »

CITY-PULLY : Salonique, Nid d'Espions, de Pabst, avec Louis Jouvet, Dita Parlo, Pierre Fresnay.

CORSO-RENENS : La Proie des Vautours, avec Sinatra et G. Lollobrigida.

LUMEN-RENENS : Les Professionnels.

RENATO HOFER.

GENÈVE. — Une exposition consacrée au thème « Le visage de l'homme dans l'art contemporain » sera ouverte au public, au Musée Rath, à Genève, du 30 juin au 17 septembre. On y verra environ 80 œuvres de 80 artistes de plusieurs pays, presque tous fort cotés.

Une délégation de la jeunesse suisse en Union soviétique

(Suite de la première page)

Elle a permis de sains rapprochements et des discussiosn ouvertes entre mouvements qui par ailleurs sont parfois antagonistes A cet égard il est déplorable que certaines organisations comme l'Union nationale des étudiants de Suisse aient refusé l'invitation de Moscou. Si les jeunes Soviétiques sont déjà mentalement sortis du climat de guerre froide, pour certains milieux de la jeunesse suisse, il semble que leur seule volonté soit de la perpétuer.

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur certains aspects du voyage de la délégation suisse en URSS et nous tâcherons d'analyser quelle est la situation actuelle de cette puissance mondiale dans plusieurs domaines. Malgré certaines limites auxquelles s'est heurtée la délégation suisse (difficulté de langue même avec un interprète, contacts trop officiels, durée assez restreinte du voyage) il est néanmoins certain que le désir de paix et d'amitié des jeunes Soviétiques est extrêmement sincère et que l'URSS est sur la voie de la détente ainsi que de la démocratie interne L'opinion suisse peut en être convaicue : le danger rouge est un slogan vide de sens et que n'agitent plus que les fanatiques d'extrême-droite. Si les générations de la première moitié de ce siècle ont fait la guerre, on peut raisonnablement espérer que la jeunesse saura faire la paix pour l'an 2000

CLAUDE AUROI.

A travers le pays vaudois

NOVILLE : Mécontentement. — Le Conseil d'Etat vaudois ayant déclaré d'intérêt pupblic l'aérodrome de Montreux-Rennaz qui doit être déplacé — en raison de l'autoroute Lausanne —Valais — sur le territoire de la commune de Noville, cette dernière a exprimé son mécontentement.

Le Conseil général, la Municipalité et toute la population de Noville lancent un appel de solidarité au peuple vaudois. Ils estiment que, si l'expropriation qui les menace pour l'implantation d'un tel aérodrome sur leur territoire se réalise, la vie économique du village ne sera plus possible. Au cas où ce projet se réaliserait, la Municipalité menace de se dessaisir de ses responsabilités et de charger le Conseil d'Etat de gérer le territoire de la commuune. Le Conseil général, conscient de la gravité de la situation, a donné toute latitude à la Municipalité pour défendre les intérêts de la commune.

VILLARS : Sus à l'esprit de clocher. — Qui donc a prétendu que l'esprit de clocher des Suisses était indéracinable ? Les membres de l'Office du Tourisme de Villars-Chesières-Bretaye et environs, réunis en assemblée générale annuelle, viennent de prendre une courageuse décision facilitant dans une mesure appréciable l'effort publicitaire de la direction de la station : Désormais, même si l'on se balade toujours avec joie dans Chesières si accueillant, même si l'on apprécie la douceur d'Arveyes, même si l'on grimpe avec plaisir au Roc-d'Orsay ou à Bretaye et même si l'on dévale le Chamossaire, tout sera compris sous une unique dénomination : « Villars et environs ». Chaque endroit demeure avec son cachet, son charme, ses animateurs, voire ses coutumes. Mais touristiquement une seule entité est devenue valable: «Villars et environs ».

MORGES : Tragique embardée. — Vendredi, à 10 h. 45, sur la chaussée côté lac de l'autoroute Genève—Lausanne, à la hauteur de la gare de Morges, une automobile vaudoise a heurté la glissière à droite de la chaussée, est sortie de la route et s'est écrasée contre un garage en contrebas. Son conducteur, M. Pierre Bonzon, 20 ans, employé de bureau à Lausanne a été transporté grièvement blessé à l'Hôpital cantonal. Son passager, un jeune homme, resté coincé dans l'automobile qui a pris feu, a péri carbonisé.

DU NOUVEAU A LA LOTERIE ROMANDE. — Dans sa dernière séance, le comité de direction de la Loterie romande présidé par M. A. Margot, a pris deux décisions. La première est de porter de 10 à 12 le nombre des tirages annuels qui, dès l'an prochain auront lieu régulièrement le premier samedi du mois, exception faite des dates coïncidant avec une fête religieuse ou patriotique. La seconde décision prise a été de conférer à M. A. Barraud, jusqu'ici secrétaire général, le titre de directeur de la Loterie romande.

LAUSANNE
ENQUÊTE PUBLIQUE

La Municipalité de Lausanne, à teneur de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire, soumet à l'enquête publique les plans présentés par :

— M. W. Haari, architecte, Lausanne, concernant la transformation (première étape) du bâtiment sis angle rue Saint-Laurent 1—rue de la Louve 2, ainsi que l'installation d'une citerne à mazout de 14 000 l., pour le compte et sur la propriété de M. Walter Lusti.

— M. C. Glardon, architecte, Lausanne, concernant la transformation et l'agrandissement d'un magasin à l'angle rue Saint-Laurent 37—rue Mauborget, pour le compte et sur la propriété de la S. I. Primerose S. A.

— L'entreprise Dénériaz S. A. concernant l'aménagement d'une chambre à gaz pour la désinfection de certains produits, en l'immeuble avenue de Sévelin 44, pour le compte et sur la propriété de la Société commerciale de la Société suisse des entrepreneurs.

— L'hoirie Fritz Schlup, concernant la transformation de l'installation d'un fumoir à viandes par l'adjonction d'un laveur à gaz avec nouveau dispositif d'évacuation des fumées, pour son compte et sur sa propriété sise avenue d'Ouchy 68.

— M. Jean Wolf, architecte, Lausanne, concernant l'installation d'un atelier de réparations mécaniques, avec neuf moteurs électriques (puissance totale 14 CV), pour le compte et sur la propriété de la S. I. le Frut S. A., sise chemin des Sauges 1, La Blécherette.

Délai d'opposition : 5 juillet 1967.

Les plans sont déposés à la Direction des travaux, Service administratif, rue Beau-Séjour 8, 5e ouest.

Le 21 juin 1967.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

On apprend que le Conseil fédéral a invité l'Assemblée fédérale à désigner les commissions chargées d'élaborer un nouvel article sur la réforme du droit foncier et de fixer la priorité. Les Chambres l'ont attribuée au Conseil des Etats. D'aucuns se diront: « Enfin, ça marche ! »

Non ! ça ne marche pas encore. Le Conseil fédéral a ajouté que le projet ne sera pas soumis aux commissions parlementaires avant que le peuple et les cantons n'aient repoussé l'initiative pour l'aménagement du territoire et la réforme du droit foncier qui leur sera soumise le 2 juillet.

Pourquoi le Conseil fédéral ne publie-t-il pas le texte de sn ixième projet ? Probablement parce que tout citoyen à l'esprit non prévnu constaterait qu'il ne s'écarte probablement guère du texte de l'initiative et qu'il ne peut pas s'en écarter considérablement, pour la simple raison qu'aucune réforme du droit foncier ne peut renoncer à restreindre la propriété privée. Toutes les confrontations entre les projets des diverses commissions d'experts et l'initiative ont montré qu'en fin de compte, c'est blanc bonnet et bonnet blanc ! Quant au mode de fixation des indemnités dues pour expropriation, il restera le même que jusqu'à maintenant, que l'initiative soit acceptée ou repoussée.

Comme l'initiative, le projet du Conseil fédéral doit laisser à la législation fédérale le soin de fixer les conditions dans lesquelles la propriété peut être retirée ou restreinte. Ce sont les Chambres fédérales, où la gauche n'a pas la majorité, qui fixeront ces modalités. On n'a donc pas lieu de redouter que l'article constitutionnel, quel qu'il puisse être, soit interprété de manière trop extensive par le Parlement. Que ce soit l'initiative ou, demain (plutôt après-demain) le projet du Conseil fédéral qui l'emporte, le résultat final sera sensiblement le même — à cette différence cependant qu'il interviendra beaucoup plus tard — et à maints égards trop tard — si l'initiative est repoussée. Qu'on se le dise.

css

Lausanne : La Fête des écoles enfantines

Cette fête aura lieu à la place de Milan le mercredi 28 juin 1967 ou le lendemain en cas de mauvais temps. Les classes auront congé le matin de la fête et le lendemain matin.

Programme général

12 h. 45, réunion des élèves en classe; 13 h. 15, réunion des classes à Montbenon. Organisation du cortège par les soins du personnel de la Direction; 13 h. 30, départ du cortège. Itinéraire: avenue de Savoie, avenue Ruchonnet, avenue Fraisse, avenue Dapples; de 14 h. à 15 h. 45, divertissements et collation sur la place de Milan ; 16 h. licenciement des élèves ; 17 h., réception du personnel enseignant et des invités à la salle des Vignerons, Buffet de la Gare.

Ordre du cortège

Peloton d'agents de police avec bannière municipale ; 1. Fanfare du corps de police, autorités : Valency, Beaulieu, Chablière, Saint-Paul ; 2. Accordéons Jeunes modernistes: Pierrefleur, Belvédère, Croix-Rouges, Villard, Cour ; 3. Fanfare Lausanne-Jeunesse: Montoie, Montelly, Chailly ; 4. Fifres et tambours des collèges : Diablerets, Rosière, Riolet, Chantemerle, route d'Oron, Saint-Etienne ; 5. Accordéons Gais Matelots : La Sallaz, Vennes, La Barre, Bellevaux, escaliers du Marché; 6. Fanfare Colonie française : Entre-Bois, Blécherette, Bois-Gentil ; 7. Bébé-Orchestre : Vieux-Moulin, Pontaise, Colline, Harpe, Floréal ; 8. Tambours et clairons Etoile d'Or : Dapples, Ouchy, Chandieu, Florimont, Eglantine ; 9. Tambours lausannois : Montchoisi, Vanil, Villamont, Mon Repos, César-Roux, Ecole normale ; 10. Fanfare des collèges : Malley, Provence, Prélaz.

Les institutrices sont invitées à conduire les enfants dès leur arrivée à l'endroit de stationnement prévu sur le plan ci-joint.

Collation

Elle sera servie sous les arbres de la place. Les tables, marquées au nom des classes, seront disposées dans l'ordre du cortège. Les maîtresses pourront y conduire leurs élèves quand elles le jugeront utile.

Divertissements

Il y aura des carrousels, des théâtres-guignol, une pêche miraculeuse, deux petits trains. Nous laissons à Mmes et Mlles les institutrices la liberté de conduire leurs élèves à ces divertissements au gré de leur convenance.

Divers

La place de Milan sera fermée au public et réservée aux enfants. Les institutrices pourront déposer les décorations du cortège dans un espace réservé à proximité de l'infirmerie. Quelques classes seront transportées par les T. L. de leur école à Montbenon. Les maîtresses intéressées seront renseignées par une circulaire spéciale. Les divertissements sont gratuits et il n'y a pas de marchands sur la place ; il est donc inutile de donner de l'argent aux enfants.

Clôture de la fête

Les enfants seront rassemblés pour 16 h. très précises au-dessous de l'écriteau de leur classe. Ces écriteaux seront suspendus entre les arbres de la place le long de l'avenue de Milan, selon l'ordre alphabétique des classes (et non selon l'ordre du cortège). Les premières lettres de l'alphabet se trouveront au haut de l'avenue, à proximité du collège de Montriond, et les suivantes en direction de l'angle sud-ouest de la place.

Le directeur des Ecoles.

CHRONIQUE LAUSANNOISE

ACQUISITION, CESSION ET ÉCHANGE DE PARCELLES DE TERRAIN. — La Municipalité demande au Conseil communal, par voie de préavis, un crédit de 1 608 000 fr. pour l'acquisition et l'échange de 16 parcelles ainsi que la réfection de l'avenue de Rhodanie et du Valentin.

1. Au chemin des Egralets, il est prévu l'acquisition d'une parcelle qui permettra l'élargissement de la chaussée et la création d'un trottoir de deux mètres de large qui assurera une meilleure sécurité des piétons.

2. La deuxième parcelle de 1 175 mètres située en bordure de la route de Berne est échangée contre une parcelle communale de 200 m. Cet échange permettra la création d'un collecteur reliant les immeubles en construction.

3. La troisième, quatrième et cinquième parcelles situées en bordure de l'av. Recordon—ch. de Renens nous sont cédées, ce qui nous permettra d'élargir la chaussée de l'av. Recordon et de créer un trottoir de deux mètres de large au ch. de Renens.

4. La sixième et septième parcelles situuées en bordure de l'av. de Morges et du ch. de Renens, nous sont cédées, ce qui permettra la création d'un trottoir de deux mètres de large au ch .de Renens et l'élargissement de l'av. de Morges.

5. La huitième, neuvième et dixième parcelles situées en bordure de l'av. de Chailly nous sont également cédées, nous permettant de réfectionner l'av. de Chailly.

6. La onzième, douzième, treizième quatorzième et quinzième parcelles situées en bordure du ch. du Devin nous sont cédées, ce qui permettra la création d'une nouvelle artère reliant l'av. V.-Ruffy de la route d'Oron.

7. La seizième parcelle située en bordure de l'av. de Béthusy nous est cédée. Cette cession nous permettra l'élargissement de la chaussée.

8. A l'avenue de Rhodanie, l'état actuel de la chaussée ne permet plus l'écoulement normal des eaux de pluie. Nous devons procéder à une réfection afin de limiter les dégâts.

9. A la rue du Valentin, le même phénomène se produit et nous devons également procéder à l'enlèvement des voies T. L. ce qui nécessitera une réfection de la chaussée.

10. A l'av. de Montoie, la construction d'immeubles est achevée ce qui nécessite actuellement un élargissement de la chaussée ainsi que la création de trottoirs de 3 m. de large.

PROMOTIONS PÉDAGOGIQUES. — Ensuite des examens qui ont eu lieu du 5 au 14 juin 1967, le brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures a été délivré aux maîtres suivants : MM. M. Baudat, à L'Isle ; R. Bettex, à Corcelles/Payerne ; E. Bigler, à Granges-Marnand ; P. Bigler, à Chexbres ; P.-A. Blaser, à Penthalaz ; D. Buffat, à Lucens ; H. Chambaz, à Villars-sur-Ollon ; L. Chappuis, à Rivaz ; Cl. Hennard, à Villarzel ; P. Holenstein, au Pont ; J.-J. Karlen, à Villars-sous-Yens ; A.-G. Leresche, à Vallorbe ; R. Morerod, à Renens ; L. Pécoud, à Blonay ; Ch. Reymond, au Brassus ; G. Rochat, à Lausanne ; A. Schmid, à Montreux.

A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. — A la fin du mois. Mlle E. Rochat, quiu assume avec beaucoup de compétence la direction de la Bibliothèque municipale des Terreaux depuis 1943, prendra sa retraite.

C'est à sa volonté et à son dynamisme qu'on doit l'agrandissement des locaux, la création de la section de jeunesse et de la salle de lecture qui comble d'aise une clientèle fidèle et toujours plus nombreuse.

Consciente des besoins de la population des quartiers périphériques, Mlle Rochat eut également l'idée du Bibliobus, d'abord, puis suggéra ensuite la construction des deux succursales de Montriond et d'Entre-Bois qui ouvriront bientôt leurs portes.

Pour succéder à Mlle Rochat, la Municipalité a désigné Mme Suzanne Grin-Pingeon. Après des études secondaires et gymnasiales à Neuchâtel, Mme Grin a obtenu son diplôme à l'Ecole de bibliothécaire de Genève. Elle est entrée ensuite au service des archives et du secrétariat de la Croix-Rouge internationale et, en 1946, fut nommée assistante bibliothécaire à Lausanne.

Depuis plus de 20 ans, Mme Grin travaille aux côtés de Mlle Rochat. Elle a donc eu le temps de se familiariser avec tous les aspects d'une bibliothèque de lecture publique et les problèmes nombreux que pose la direction de l'établissement des Terreaux.

SOUTENANCE DE THÈSE. — M. G.-A. Grin, ingénieur physicien diplômé EPUL, a présenté en séance publique le 5 juin 1967 à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne une thèse de doctorat intitulée: «Etude des réactions ».

En un exposé très clair, M. Grin s'est ingénié, avec une parfaite maîtrise du sujet, à mettre à la portée des moins avertis certains faits de la physique nucléaire y compris la relation que l'on s'efforce d'établir entre les résultats donnés par l'expérience et ceux que les théoriciens de la physique nucléaire peuvent calculer sur la base de modèles relativement simples qui sont actuellement les seuls utilisables. Des modèles plus précis pourront être pris en considération grâce aux puissants ordinateurs électroniques qui permettront d'arriver à bout de longs calculs.

LEÇON INAUGURALE. — Le Dr Ch. Mahaim, privat-docent, fera sa leçon inaugurale samedi 1er juillet 1967, à 11 h. 15, dans l'auditoire de l'Ecole de médecine, sur ce sujet : « La chirurgie du cœur après l'âge de 60 ans ».

COOPÉRATIVE DU BATIMENT

Maçonnerie — Peinture — Menuiserie
Charpente — Travaux publics

Tél. 25656
YVERDON

NOUVELLES SUISSES

BERNE : Protestation à l'Ambassade de Chine. — Le Mouvement suisse contre l'armement atomique a envoyé une lettre de protestation le 21 juin à l'Ambassade de la République de Chine populaire à Berne, par laquelle il s'élève contre l'explosion le 17 juin 1967 d'une bombe thermonucléaire.

MARTIGNY : L'expédition est partie. — Les membres de l'expédition italo-suisse au Groenland ont quitté jeudi notre pays. Quelques-uns des alpinistes avaient déjà gagné Copenhague avant leurs camarades, accompagnant vers le nord les diverses caisses de matériel et de vivres nécessaires aux quatre semaines que durera l'expédition. Celle-ci est composée de quatre Suisses, de deux Italiens, d'un Allemand et d'un Anglais.

Les alpinistes passeront plus d'un mois dans les glaces, sous tente, et exploreront une série de sommets peu connus situés au nord du 71° parallèle.

Les Suisses désignés pour faire partie de cette expédition sont le guide M. Darbellay, M. A. Giroud, M. A. Michaud et le Dr A. Folletti, médecin.

Nouvelles religieuses

PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE. — Des scientistes chrétiens venus du monde entier, réunis le 5 juin, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Première Eglise du Christ scientiste, ont entendu un appel les pressant d'élargir leurs conceptions spirituelles jusqu'à englober le monde, en se souvenant que Christ-Jésus, lui aussi, ne cessa pas de démontrer son profond engagement dans le monde de son époque.

M. Erwin D. Canham, rédacteur en chef de « The Christian Science Monitor », et président sortant de charge, souligna que chacun de nous a sa mission à remplir dans le développement de la pensée et de l'expérience humaines. Il ajouta que les scientistes chrétiens ne devraient pas demeurer à l'écart, uniquement préoccupés d'eux-mêmes et cloîtrés derrière les murs de leurs églises, car leur mission englobe le monde. Il leur faut atteindre leur prochain comme jamais auparavant.

Mrs Beatrice Pittman, nouvelle présidente de l'Eglise, développa ce thème en exposant que les scientistes chrétiens souhaitent un gouvernement et des lois justes, ainsi qu'une amélioration du sort de l'humanité. C'est sans hésiter qu'ils doivent accepter de servir dès que l'occasion s'en présente, dans les institutions civiques, nationales ou internationales.

93e SYNODE NATIONAL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE. — Les délégués des paroisses de l'Eglise catholique chrétienne de la Suisse se sont réunis à Mählin dans le Fricktal, pour leur synode annuel. Différents rapoprts, comprenant entre autres celui de la gestion des comptes, ont été approuvés. Le Dr H. Reinhart de Soleure a été élu nouveau président du synode. Mgr Küry et le Conseil synodal ont exprimé, dans leurs rapports, leur satisfaction au sujet de la nouvelle ordonnance sur l'organisation des paroisses catholiques chrétiennes dans le canton d'Argovie qui permet une meilleure approche des vieux-catholiques de ce canton ; les rapports susmentionnés ont également fait part de l'intensification des rapports de l'Eglise avec les Eglises anglicanes et orthodoxes et les Eglises catholiques non romaines d'Espagne et du Portugal. Dans sa conférence, le curé Ackermann d'Olten a exposé les problèmes de la diaspora, tout particulièrement importante dans l'Eglise catholique chrétienne. Les paroisses sont invitées à destiner le produit d'une ou deux collectes aux victimes de la guerre au Proche-Orient.

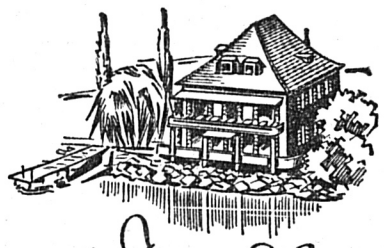

Au Vieux Stand
Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant,
des repas soignés
à des prix étudiés.

BUFFET CFF

Mme R. PÉCLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

Mémento genevois

Samedi

PROMENADE DES BASTIONS: 20.45, Cercle choral

PROMENADE DU LAC (Jardin Anglais): 20.45, concert de jazz, New Orleans Hot Club de Sierre (en cas de mauvais temps: salle de Faubourg, rue des Terreaux-du-Temple 6-8).

Dimanche

PROMENADE DU LAC (Jardin Anglais): 11.00, concert de jazz, New Orleans Hot Club de Sierre (en cas de mauvais temps, le concert est supprimé).

Faites lire notre journal !

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions d'institutrices, d'instituteurs et de maîtresses de classes enfantines

Une inscription est ouverte du 20 juin au 5 juillet 1967, au secrétariat de l'Enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7e étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.
Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous, ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.
Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

Ecole primaire (classes ordinaires):
Certificat de maturité du Collège de Genève, ou certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunesse filles de Genève, ou certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève, ou certificat fédéral de maturité.

Ecole enfantine:
Certificats de maturité (voir ci-dessus), ou diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève, ou diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève.

Ecole primaire (classes spécialisées):
Certificats ou diplômes ci-dessus, ou titres reconnus équivalents par le département.

Début des études: 11 septembre 1967.

Durée des études: 3 ans.

Indemnités d'études: pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.
Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'Enseignement primaire qui fournit tous renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique:
ANDRÉ CHAVANNE

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. T. 22 36 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Première vision suisse
Pas de quartier pour les espions !
BAZOOKA POUR UN ESPION
Robert Mark, Alicia Brandet M. Randall
Scope couleurs - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30 17.00, 20.30 — 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
L'irremplaçable Gary Cooper dans le plus pur et le plus classique des westerns En couleurs
DALLAS
Une réédition de grande classe (copie neuve)

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30 17.00 20.30 — 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
On rit... On s'amuse... Alors, allez donc vous y amuser !
Jean-Claude Brialy, Sophie Daumier, Michel Serrault
Louis de Funès dans
CARAMBOLAGES

Bel-Air Tél. 25 55 12
14 30 17 00 20.30 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h. 15
Cinémascope - Couleurs - Parlé franç.
Les aventures palpitantes du légendaire Buffalo Bill
L'ATTAQUE DU FORT ADAMS
avec Gordon Scott, Ingeborg Schöner
Un superwestern!

Bourg Tél. 22 86 22
14 30 17 00 19 00 21 00 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h 15
Prolongation - 2e semaine
Après «Darling» et «Billy le Menteur»
UN SOUFFLE DE BONHEUR
(A KIND OF LOVING) Du metteur en scène John Schlesinger Premier prix au Festival de Berlin Fav susp à 21 00
Parlé anglais sous-titres franç-allem

Capitole Tél. 22 51 32
14 30 17 00 20 30 — 18 ans
Sam. 23.15
Première suisse romande
TEXAS ADDIO
Rude western, riche en émotions fortes
Franco Nero Cole Kitosch J Guardiola
Eastmancolor Ultrascope

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent 14.00-23.00 — 7 ans
Cette semaine: véritable formule Cinéac
ISRAEL, PAYS RETROUVÉ
Tchécoslovaquie: Rallye auto vers le Sud avec les ancêtres de la Belle Epoque 50e anniversaire - Cortège folklorique des Valaisans de Lausanne - Ciné-Journal suisse et l'actualité Fox-Movietone

Colisée Tél. 32 51 25
14.30 17.00, 20 30 — 12 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
11e semaine !
La rentrée d'un très grand acteur Michel Simon, d'une présence stupéfiante bourru et tendre dans
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
Un film drôle et émouvant de Cl Berri
Faveurs suspendues

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30 17 00 20.30 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h. 15
6e semaine - Grande première vision
UN MÉDECIN CONSTATE
Le miracle de la naissance...
Parlé français
Ce film traite de sujets jusqu'ici tabous

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.00, 20.00, 22.10 (en français)
18.00, en anglais — 16 ans
Festival Jerry Lewis (1er des 4 films)
A mourir de rire...
Dr JERRY ET Mr. LOVE
(THE NUTTY PROFESSOR) de et avec Jerry Lewis - Technicolor
Un hommage au plus grand comique mondial

Métropole Tél. 23 62 22
14.30 17.00, 20 30 — 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Première vision
Eastmancolor - Parlé français
Une aventure palpitante.
LE CHEVALIER A LA ROSE ROUGE
d'après le roman d'A. Dumas, avec Jacques Perrin, Raffaella Carra, Michelle Girardon, Jacques Castelot

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17 00, 20.30 — 10 ans
Quatre-vingt-dix minutes de rire ininterrompu !
TANT QU'ON A LA SANTÉ
Un film de Pierre Etaix
Les gags sont innombrables, dynamiques, percutants, irrésistibles

Montchoisi Tél. 26 05 87
15.00, 20.30 — 18 ans
Erstaufführung
Dieter Borsche, Dietmar Schönherr, Ellen Schwiers, Inge Meysel
EIN FRAUENARZT KLAGT AN
Ein brennendes Thema — mutig und offen behandelt!

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23 15
Première vision
Ce film d'Alain Jessua (Jeu de Massacre) a été salué comme une œuvre majeure par tous les critiques !
LA VIE A L'ENVERS
avec Charles Denner (le père dans «Le Vieil Homme et l'Enfant»)

Rex Tél. 23 43 51
14.30, 17 00, 20.00, 22.10 — 16 ans
L'ATTAQUE DURA SEPT JOURS
Keir Dullea, Jack Warden
D'après le livre «Mourir ou crever», de James Jones - Cinémascope - Parlé fr.
Ce film est à déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables

ROMANDIE 23 47 64
14.30 20 30 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23.15
Grande première - 3 h. de spectacle
Panavision et technicolor
Une œuvre gigantesque et grandiose
HAWAII
Julie Andrews, Max von Sydow et Richard Harris - Parlé français
Places à Fr. 4.—, 6.— et 8.—
Toutes faveurs suspendues

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 — 16 ans
Grande réédition - En hommage à l'un des plus grands cinéastes mondiaux, G.-W Pabst, décédé récemment, voici:
SALONIQUE, NID D'ESPIONS
avec Louis Jouvet, Pierre Blanchard, Dita Parlo, Pierre Fresnay
Un classique du cinéma mondial qu'il faut voir et revoir!

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 — 16 ans
Parlé français - En couleurs
F. Sinatra, G. Lollobrigida
LA PROIE DES VAUTOURS

Département de l'instruction publique
GENÈVE

Cours professionnels commerciaux
Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

Inscription des nouveaux apprentis

Le Département de l'instruction publique rappelle que les apprentis ont l'obligation de suivre un enseignement professionnel pendant toute la durée de leur apprentissage, quel que soit leur âge.

En conséquence, les nouveaux apprentis doivent venir s'inscrire, **les 27 et 28 juin 1967,** de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.,

à l'Ecole supérieure de commerce, rue de Saint-Jean 62,
pour le commerce, l'administration et la vente;

à l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14,
pour l'artisanat et l'industrie.

Un dépôt de VINGT FRANCS est exigé à l'inscription, en garantie des manuels et du matériel scolaire délivrés en prêt durant l'apprentissage.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Trente délégués aux Nations Unies tués dans la chute d'un avion

L'appareil qui s'est écrasé vendredi soir près de Blossburg, en Pennsylvanie, faisant trente-quatre morts, parmi lesquels trent délégués à l'ONU et quatre membres d'équipage était parti de New York. L'avion, un Bac III de la compagnie Mohawk Airlines s'est écrasé au sol et a pris feu à 45 kilomètres au sud de la ville de Corning (Etat de New York) et à 75 kilomètres d'Elmira, où il venait de faire escale.

Selon les dernières indications que le pilote a fournies par radio, l'appareil volait à une altitude de 2135 mètres.

Selon les déclarations d'un témoin recueillies par la police de l'Etat de Pennsylvanie, la queue de l'appareil s'est détachée et est tombée en vol, puis l'avion tout entier n'a plus formé qu'une seule boule de feu qui a percuté une colline boisée. Ensuite une énorme colonne de fumée s'est élevée dans le ciel.

Dès que la nouvelle de l'accident a été connue, les services de secours de la police de l'Etat ont été dépêchés sur les lieux.

EN QUELQUES LIGNES

● **ROME. — Examinant, dans l'encyclique « Sacerdotalis Celibatus », les objections faites « bien souvent avec des intentions fondamentalement droites, même si parfois elles ont été trahies dans leurs expressions », le pape reconnaît que le Nouveau Testament n'exige point le célibat des ministres, mais le propose, comme libre obéissance à une vocation spéciale de même que Jésus n'en a pas fait une condition au choix des apôtres.**

● **BERLIN. — Lors d'un discours prononcé à Potsdam, M. Ulbricht, a demandé à nouveau l'ouverture de négociations directes entre le chancelier Kiesinger et le premier ministre est-allemand Stoph en vue de renoncer à la violence.**

● **LE CAIRE. — « Les dirigeants arabes auraient dû se réunir pour décider d'une attitude commune avant la discussion du problème à l'échelon international », a déclaré le roi Hussein de Jordanie, dans une interview publiée par le quotidien égyptien « Akbar ».**

● **LOCRI. — A Locri, petite ville du sud de l'Italie, trois bandits masqués de la mafia ont abattu, sur la place du Marché, trois hommes qui se tenaient près d'une charrette à bras, chargée de fruits. Deux autres hommes ont été blessés.**

● **LE CAIRE. — La dernière séance des entretiens des présidents Podgorny et Nasser, qui s'est tenue vendredi soir au Palais républicain de Koubbeh, en présence des délégations des deux pays au grand complet, a duré près de cinq heures, annonce la radio du Caire.**

● **PÉKIN. — « Le Gouvernement indien doit assurer la sécurité du premier secrétaire chinois Chen Lu-chih et des autres membres de l'ambassade, blessés. Il ne doit se livrer à aucun sabotage ni à aucune destruction », déclare le Ministère chinois des affaires étrangères dans une nouvelle note remise au Gouvernement indien le 23 juin, annonce l'agence Chine nouvelle.**

● **MADRID. — Un jeune Basque, M. Iodate, a été condamné par le Tribunal d'ordre public de Madrid à une peine de six mois de prison et 10 000 pesetas d'amende (750 fr.), pour « propagande illégale ».**

● **HONG-KONG. — De graves désordres ont éclaté, la nuit passée, à Kowloon, faisant un mort et cinquante et un blessés, dont treize policiers, tandis qu'une cinquantaine de manifestants étaient arrêtés. Les incidents les plus sérieux se sont produits dans Canton Road, où les forces de l'ordre ont dû livrer un siège de plus de cinq heures pour libérer un immeuble occupé par des manifestants de l'Union des travailleurs de gauche du plastique et du caoutchouc.**

Le discours de M. Kossyguine

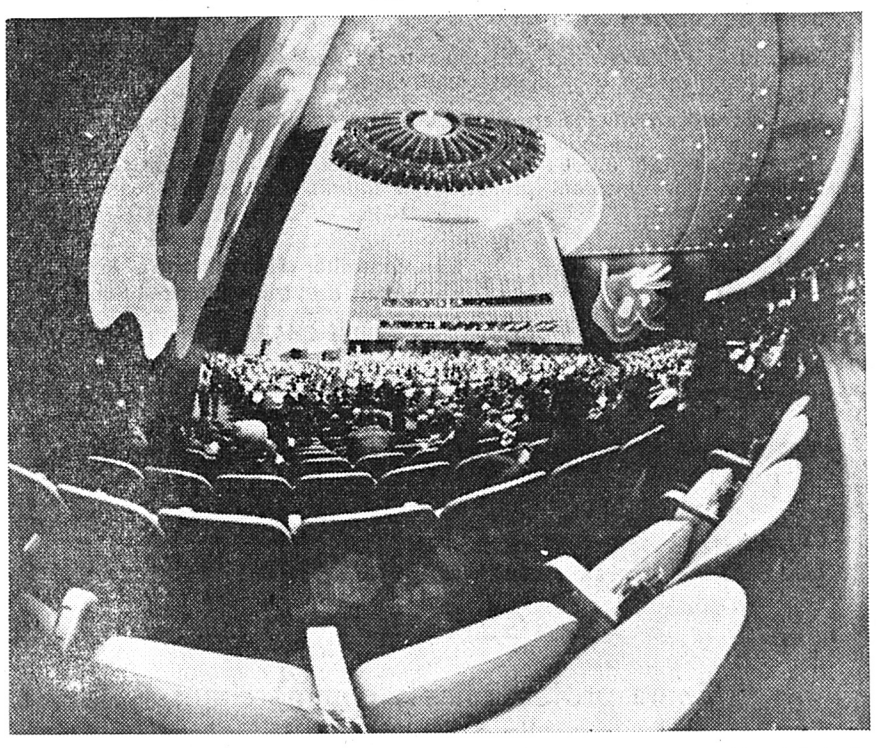

L'Assemblée générale des Nations Unies vue sous un autre angle, celui de l'objectif en « œil de poisson ». Notre photo a été prise avec cet appareil pendant le discours du premier ministre soviétique Kossyguine, et sa netteté est frappante. Espérons que les décisions de l'Assemblée seront tout aussi nettes.

Cela s'est passé dans notre pays

BERNE: Tentative d'assassinat suivie de suicide. — *Le commandement de la police du canton de Berne communique:*

Jeudi 22 juin, peu avant 20 heures, un drame s'est produit au lieu-dit Kelliwald, près de Hünibach. Un étudiant avait invité pour une discussion son amie qui voulait se séparer de lui. Lorsque la jeune fille ne se montra pas disposée à renouer une amitié avec lui, l'étudiant sortit un revolver de sa poche et déclara qu'il n'y avait plus qu'une solution: l'union dans la mort. La jeune fille, encore mineure, parvint à se défaire du désespéré et à s'enfuir. Les coups de feu que son ami tira contre elle ne l'atteignirent heureusement pas. La police cantonale, immédiatement alertée, trouva, dans le Kelliwald, le corps du jeune homme qui s'était donné la mort.

LUGANO: Un homme tire sur son voisin. — Un drame sanglant, qui a fait une victime, s'est produit vendredi, vers 19 h. 15, dans le village de Capolago, entre Lugano et Chiasso. Un jeune homme du village, Aldo Valli, 26 ans, s'est querellé, pour des raisons de travail, avec l'installateur du village, M. Cirillo Redaelli, 55 ans. Rentré chez lui, Aldo Valli prit son fusil de chasse et, de sa fenêtre, tira deux balles sur son adversaire qui, atteint au bras et au foie, est décédé pendant son transport à l'hôpital. La police a arrêté l'assassin, qui s'était caché dans un poulailler. La police a également arrêté deux frères de Valli et recherche le troisième. En effet, il semble, aux dires de la population de Capolago, que les quatre fils de la famille Valli se soient rendus coupables de plusieurs délits.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

La crise du Proche-Orient devant l'Assemblée générale de l'ONU

L'Union soviétique n'a pas eu de peine à réunir les adhésions nécessaires à la convocation de l'Assemblée générale des Nations Unies. Chacun était convaincu que le Conseil de sécurité n'était plus en mesure de prendre des décisions valables. Unanime pour exiger la cessation des combats, il était divisé sur les mesures à prendre pour assurer la paix entre Israël et les Etats arabes. Les positions russe et américaine étaient si éloignées l'une de l'autre que si l'une obtenait une majorité, le droit de veto de l'autre paralysait le conseil.

L'URSS fit donc usage de cette mesure, qu'elle n'avait jusqu'ici cessé de combattre, remettant à l'Assemblée générale les problèmes ressortant de la compétence du Conseil de sécurité, quand celui-ci est incapable de prendre une décision.

Les débats devant l'Assemblée générale ne semblent pas devoir rapprocher les points de vue. Les Etats arabes, encouragés par l'URSS qui leur envoie de nouvelles armes, ne veulent pas reconnaître leur défaite militaire et l'erreur fondamentale qu'ils ont commise en proclamant la guerre sainte pour l'anéantissement de l'Etat d'Israël, en bloquant le golfe d'Akaba et en réclamant le retrait des casques bleus.

L'Union soviétique et les partis communistes n'ont pas eu le courage de condamner ces provocations et ces préparatifs de guerre tant dans l'opinion publique arabe, en développant le chauvinisme et le racisme, que sur le terrain en massant des troupes sur les frontières d'Israël. Les communistes et les Arabes ne voient que l'agression d'Israël qui a commencé les hostilités, profitant du retrait des casques bleus pour attaquer la RAU, car il est maintenant prouvé qu'Israël a pris l'initiative des hostilités et a refusé une proposition d'U Thant de déplacer les casques bleus sur le territoire israélien quand Nasser en a demandé le retrait. Les représentants d'Israël ne s'en défendent plus.

Mais il serait profondément injuste de condamner Israël comme « agresseur » sans tenir aucun compte des actes de provocation et de la volonté proclamée des Arabes de liquider par les armes l'Etat d'Israël.

Les grands Etats qui ont armé les Arabes et les Israéliens et leur ont donné leur appui diplomatique au début de la crise ont une lourde part de responsabilités dans le conflit, même ceux qui, comme la France, jouent maintenant les Ponce Pilate et les neutres après avoir vendu à Israël les avions qui ont permis l'attaque par surprise des aérodromes arabes et la destruction au sol des Mig vendus aux Arabes par l'URSS le 5 juin.

Après les discours faits par Johnson avant l'ouverture des débats de l'Assemblée générale et par Kossyguine, il ne semble pas que l'Assemblée générale arrive à un résultat meilleur que le Conseil de sécurité. Je ne pense pas que la rencontre Johnson-Kossyguine de vendredi aboutisse à une entente. Il est regrettable que l'URSS ne s'efforce pas de ramener la paix au Proche-Orient en faisant des propositions pour normaliser et pacifier les rapports entre les Etats arabes et Israël. Elle ne fait que multiplier les gestes diplomatiques et politiques pour ne pas perdre au profit des Chinois son influence sur les Etats arabes. Elle s'efforce de revaloriser le prestige de Nasser fortement entamé par la défaite spectaculaire de son armée. La visite officielle du président de l'URSS Podgorny au Caire et les décisions du Comité central du Parti communistes russe visent à ce but. Mais il semble bien que les Russes font une enquête sur la défaite des armées arabes. Ils y voient de ténébreuses influences occidentales sur le corps des officiers qui auraient trahi. Nasser liquide donc tous les officiers supérieurs et réorganise son armée. Les procès en haute trahison vont lui permettre de liquider physiquement tous ceux qui rendent sa politique responsable del a débâcle : une vieille tactique stalinienne !

Dans quelle mesure permettront-ils à Nasser de reprendre en main le bloc arabe ? Déjà Boumedienne a cherché à détrôner Nasser en se rendant à Moscou au lendemain de la défaite pour parler au nom de tous les Arabes. Les Syriens aussi fortement influencés par les Chinois veulent continuer la guerre en la transformant en guérillas. D'autre part la Jordanie qui a le plus vigoureusement résisté aux Israéliens a aussi des soucis et des besoins urgents d'aide pour faire face aux problèmes économiques et financiers de l'Etat. Les Anglo-Saxons soutenaient l'Etat jordanien. Cette aide financière importante a cessé et des centaines de milliers de réfugiés sont massés dans des camps près d'Amman. L'URSS va-t-elle remplacer les Anglo-Saxons dans cette partie du monde ?

Le rétablissement d'une paix durable dans le Proche-Orient, réclame de l'ONU autre chose qu'une condamnation d'Israël et une résolution sur le retrait inconditionnel de ses troupes sur les anciennes frontières pour rétablir le statu quo ante. On a vu où il conduisait.

Or, sur les conditions de paix, personne n'est d'accord. Même les Israéliens ne sont pas unanimes. Le général Dayan veut conserver tous les territoires occupés par l'armée, tandis que le vieux chef et fondateur de l'Etat, Ben Gourion, préconise l'évacuation de la presqu'île du Sinaï contre la reconnaissance d'Israël par la RAU et la libre circulation dans le golfe d'Akaba et le canal de Suez. Il préconise d'autre part la formation en Palestine d'un Etat arabe palestinien lié économiquement à Israël avec un débouché sur la mer, la paix avec la Jordanie en lui assurant aussi un débouché sur la mer. Par contre, il entend garder la partie arabe de Jérusalem, capitale d'Israël. Le Gouvernement anglais est opposé à toute annexion et veut comme le Saint-Siège internationaliser Jérusalem.

En réalité le plan de Ben Gourion qui résoudrait la question des émigrés arabes palestiniens, ne fait que revenir à la décision des Nations Unies de 1948. Elle prévoyait la création de deux Etats, l'un arabe, l'autre juif, en Palestine, ainsi divisée, et l'internationalisation de Jérusalem. C'était alors une proposition soviéto-américaine combattue par les Anglais !

Israël avait refusé cette solution et la Jordanie avait annexé la partie arabe à l'ouest du Jourdain.

On voit combien les plans de pacification sont divers et contradictoires.

Une des propositions de Johnson me paraît judicieuse : c'est le contrôle par l'ONU et la réduction des livraisons d'armes aux Etats du Proche-Orient. Elle serait encore plus judicieuse et plus convaincante si elle s'appliquait à tous les Etats et si les Etats-Unis montraient l'exemple !

Dans les couloirs de l'Assemblée générale, les neutres s'efforcent de trouver un compromis entre les projets de résolution russes et américains. Les Danois, les Roumains et les Indiens s'efforcent de regrouper les non-engagés, abandonnés par la Yougoslavie qui ne joue plus qu'un rôle de satellite de Moscou dans cette affaire. Il est intéressant de noter que la Roumanie n'a pas signé la déclaration de la conférence des partis communistes de Moscou et n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec Israël. Cela lui permet de jouer un rôle de conciliation et de rallier avec le Danemark et l'Inde les Etats qui refusent d'accepter la tutelle des grands et d'épouser leurs querelles.

J. HUMBERT-DROZ.

Rencontre Johnson-Kossyguine: Espoir et nouveau rendez-vous

La rencontre historique entre MM. Johnson et Kossyguine, s'est déroulée dans la petite ville de Glassboro.

Le président Johnson et M. Kossyguine sont tombés d'accord vendredi pour reconnaître l'existence d'Israël en tant qu'Etat. C'est à peu près le seul point sur lequel ils se sont entendus sur les problèmes du Moyen-Orient. M. G. Christian, chef des services de presse de la Maison-Blanche, a déclaré que le président des Etats-Unis et M. Kossyguine avaient passé en revue les cinq points définis par M. Johnson dans son discours, lundi dernier, au Département d'Etat.

Aucun accord donc sur les quatre autres points, mais M. Rusk, le secrétaire d'Etat américain, espère que des divergences de vues qui demeurent certaines pourront être résolues. La crise au Moyen-Orient a été débattue non seulement au cours du tête-à-tête Johnson-Kossyguine, mais aussi au cours de la réunion entre MM. Rusk et Gromyko. M. Christian a qualifié les discussions au sommet de « substantielles et sérieuses ». La décision de procéder à une nouvelle rencontre a été prise en commun par le président Johnson et M. Kossyguine après les cinq heures qu'ils ont passées ensemble.

Vendredi soir, le chef de la diplomatie américaine a regagné New York pour préparer l'entretien de dimanche.

De son côté, M. Llewelyn Thompson s'est rendu à Gettysburg. L'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou a, en effet, été chargé par le président Johnson de tenir le général Eisenhower au courent de la rencontre américano-soviétique.

M. Kossyguine, lui aussi, est rentré à New York avec M. Gromyko. Quant à M. Johnson, il a fait une visite éclair à Los Angeles pour y prononcer un discours politique.

MM. Johnson et Kossyguine avaient envisagé la publication d'un communiqué conjoint mais ils y ont renoncé après avoir décidé de se rencontrer à nouveau et ils ont décidé que le chef de l'exécutif américain se contenterait de faire une déclaration à la presse.

Les problèmes afférents à la non-prolifération nucléaire ont dominé ce premier entretien.

DÉCLARATION JOHNSON

« Le président du Conseil des ministres et moi-même venons d'avoir l'occasion de faire connaissance. Nous avons procédé à un échange de vues sur un certain nombre de questions. Parmi celles-ci, le Moyen-Orient, le Vietnam et celle de la prolifération des armements nucléaires. Nous sommes tombés d'accord pour estimer qu'il est maintenant devenu très important de parvenir à un accord international sur un traité de non-prolifération. Nous avons également échangé des vues sur la question de relations bilatérales directes entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Nous sommes d'accord pour penser que ces conversations doivent être poursuivies à New York, la semaine prochaine, par MM. Rusk et Gromyko. Notre rencontre a été très utile et très valable... Nous avons l'intention de nous réunir ici même à nouveau dimanche après midi, à 13 h. 30, pour poursuivre nos entretiens. »

DÉCLARATION KOSSYGUINE

M. Kossyguine, prenant la parole après le président Johnson, remercia le chef d'Etat américain d'avoir organisé cette rencontre dans un lieu aussi « ravissant et plaisant » et ajouta: « Je pense que nous pouvons conclure de ce qu'a dit le président que nous avons abordé tellement de problèmes qu'il nous a été impossible d'y apporter des réponses, aujourd'hui, à tous. Nous sommes donc convenus de nous rencontrer à nouveau. Je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit le président. »

Après la déclaration de Gaulle
Force ouvrière proteste

Dans une résolution, le syndicat Force ouvrière déplore « L'appréciation partisane et la condamnation formulée par le président de la République française sur les événements » au Moyen-Orient.

La résolution réaffirme « La pleine et entière solidarité » de Force ouvrière « avec un peuple dont le droit à l'existence ne saurait être contesté et que des menaces précises ont contraint à assurer sa défense par ses propres moyens ».

● **PARIS. — La proposition de loi d'amnistie générale pour les délits politiques ne sera pas discutée au cours de la présente session parlementaire, ainsi en ont décidé les communistes et les gaullistes, alliés pour l'occasion.**